

## Daech jette son dévolu sur “le Grand Sahara”

*Grosse menace terroriste sur la Mauritanie, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger ... voire plus*



Page 3

Les côtes marocaines pourraient être fortement impactées par le réchauffement climatique  
*Les résultats préliminaires du rapport du GIEC font froid dans le dos*



Page 2

Le chef du gouvernement libyen de transition appelle à réactiver l'UMA

*Nasser Bourita : Le Maroc accompagne les efforts déployés pour la préparation des prochaines échéances électorales en Libye*



Page 4

Original Tiger Band

*Premier orchestre de jazz d'El Jadida dans les années 50*



Pages 14-15

Le Raja s'offre Pyramids et la finale de la Coupe de la Confédération

*Lassad Chabbi encense Anas Zniti*



Page 23

# Les côtes marocaines pourraient être fortement impactées par le réchauffement climatique

*Les résultats préliminaires du rapport du GIEC font froid dans le dos*

## Actualité



Certes, ce n'est qu'un brouillon, mais il fait tout de même froid dans le dos et suscite l'inquiétude à grande échelle. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) planche depuis quelques années sur un rapport fébrilement attendu aux quatre coins de la planète. En principe, il devrait être publié en février 2022. Mais entre-temps, au nom de l'accès à l'information, l'AFP a diffusé les extraits d'un brouillon contestés immédiatement par les

experts en question. Une réaction somme toute normale tant les projections alarmantes relayées par la dépêche de l'AFP «impacts irréversibles», «de pire est à venir» ont fait frémir le monde entier. Quand on vous annonce que la planète va mal et que l'être humain court et concourt à sa perte, difficile de garder le sourire et la sérénité.

Le prochain rapport est donc bien plus alarmiste que le précédent daté de 2014. Il évoque les impacts dévastateurs du réchauf-

fement climatique sur la nature et l'humanité qui «vont s'accélérer et devenir douloureusement palpables bien avant 2050», d'après le document rédigé par des centaines de scientifiques. En effet, le GIEC estime que si le monde est marqué par une hausse des températures de l'ordre de 1,5 degré en comparaison avec l'ère préindustrielle, les conséquences seraient catastrophiques pendant des siècles, voire irréversibles. Ce scénario est loin d'être illusoire. Et pour cause, selon l'Organisation météorologique mondiale, la probabilité que ce seuil soit dépassé à partir de 2025 est déjà de 40%.

En détail, si la hausse des températures dépasse 1,5 degré, le GIEC prévoit que 350 millions de personnes seront à leur tour exposées aux pénuries d'eau. Une projection qui concerne particulièrement des pays comme le Maroc, où le stress hydrique commence à pointer le bout de son nez. Si l'on en croit le World Resources Institute (WRI), le Royaume atteindra un niveau de stress hydrique extrêmement élevé d'ici 2040. En clair, dans une vingtaine d'années, la demande en eau dépassera les ressources disponibles en passant sous la barre symbolique des 1.000 mètres cubes d'eau douce par habitant sur une période d'un an. En réalité, c'est un peu déjà le cas. Selon

l'ONU, le Maroc est considéré en stress hydrique avec seulement 500 mètres cubes d'eau douce par habitant et par an, contre 2.500 mètres cubes en 1960. Un assèchement des ressources hydriques conséquent et fulgurant.

À la lumière de ces éléments, on vous laisse imaginer les dommages provoqués par une hausse des températures de 2 degrés. Dans ce scénario, outre les conséquences précitées, 420 millions de personnes en plus seront menacées par des chaleurs extrêmes à travers la planète. Sans parler de certains animaux et variétés de plantes, comme les récifs coralliens dont dépendent économiquement un demi-milliard de personnes, et pour qui il est peut-être déjà trop tard. Et ce n'est pas tout.

En plus de la recrudescence des canicules, sécheresse, cyclones et autres maladies véhiculées par les moustiques, trois ou quatre catastrophes simultanées pourraient s'abattre sur les zones côtières du monde entier. Des catastrophes dont des vagues-submersion plus fréquentes, conditionnées par la hausse du niveau des mers qui entraînera des migrations importantes. Et cela, même en limitant la hausse des températures à plus de 2 degrés. Le Maroc n'en sera certainement pas exempt.

Il n'y a pas si longtemps, un simulateur a estimé les dégâts que pourrait causer la fonte des glaciers. Cette carte évolutive que l'on doit à la fois à "Climate Central" et "National Geographic" permet de prendre conscience des dégâts potentiels en cas de montée des eaux. Selon les pires prévisions, à savoir +4°, Dakhla, Tarfaya, Martil, Fnideq, Mdiq seraient engloutis dans un remake de l'Atlantide. Moins chaotique mais gravissime, ce scénario prévoit que les plages de Laâyoune devraient être conjuguées au passé à l'instar des baies encerclant la ville de Boujdour, ainsi que les régions se trouvant à proximité de Tarfaya. Plus au Nord, la plage d'Agadir, sa marina et ses alentours ne résisteraient pas à la montée des eaux. Pis, les charmants villages côtiers de Tamri et Imsouane ne vivraient plus qu'à travers nos souvenirs et autres photographies.

Bref, malgré les contestations de ses auteurs, il n'en demeure pas moins que le rapport du GIEC prévient sans détour que l'avenir de la terre et ses habitants ne s'annoncent pas sous de meilleurs auspices. Il est temps de réagir. Mais comme de coutume, on a beau en parler, on a toujours du mal à croire ce que nos yeux ne peuvent pas voir.

Chady chaabi

## Les vagues de submersion, un danger imminent

Les submersions marines sont envisagées par le rapport du GIEC dont la publication est prévue en février prochain (Voir par ailleurs). Les auteurs de ce rapport nous expliquent que les vagues de submersion ne seront pas un cas isolé dans les prochaines années. Elles peuvent affecter l'ensemble des littoraux du monde entier et particulièrement en Méditerranée où la marée est de faible amplitude. En revanche, en comparaison avec d'autres phénomènes météorologiques dangereux, comme le vent fort, le phénomène de vagues-submersion est très localisé. Un moindre mal pourrait-on dire.

Les submersions touchent principalement les zones basses proches du littoral. Avec pour conséquences des inondations pouvant atteindre une hauteur d'eau de plusieurs mètres et envahir par conséquent un littoral sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Ces inondations auront forcément un impact sur les voies de communication, les habitations et les zones d'activités. Sans oublier les jetées, digues et autres infrastructures côtières qui risquent d'être franchies, fragilisées ou endommagées. L'ensemble de ces dégâts pourraient être aggravés en cas de violentes rafales de vent, de fortes pluies, de crues concomitantes ou de ruptures de digues.

# Daech jette son dévolu sur “le Grand Sahara”



**L**es menaces terroristes planent de plus belle sur la région du Sahara et du Sahel. Des journaux européens ont mis en garde contre

les dangers réels que représente la montée en puissance des réseaux terroristes opérant dans la région et qui menacent quasiment tous les pays de l'Afrique de l'Ouest dont la Mauritanie, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger...

Selon le site d'information mauritanien Anbaa.info, Daech entend, dans ce cadre, convertir « le Grand Sahara en un nouveau front, ce qui pourrait l'aider à compenser les pertes qu'il a enregistrées sur d'autres fronts ».

Et le même site d'ajouter : « En ciblant le « Grand Sahara », Daech signifie à tous les pays environnants qu'ils ne seront plus en sécurité », ajoutant que ce groupe terroriste « a réussi à se frayer un chemin vers le Sahara, en prenant d'assaut la forêt de Sambisa au Nigeria, qui est d'une importance stratégique ».

La menace que le soi-disant Etat islamique (EI) fait peser sur cette région a constitué l'un des axes majeurs de la réunion ministérielle de la coalition mondiale contre Daech qui a entamé hier ses travaux à Rome, avec la participation du Maroc.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Dominic Raab, a mis en garde, dans un article publié dimanche 27 juin par le Warring-

ton Guardian, contre la menace croissante du terrorisme en Afrique

Une coalition internationale doit travailler de concert pour « s'assurer qu'il n'y a pas de refuges sûrs » pour l'EI, a-t-il ajouté.

Et, dans son discours devant les participants à la réunion de Rome, il a affirmé que « le Royaume-Uni reconnaît la menace persistante et reste absolument attaché à la défaite durable de Daech. Et d'ajouter : « La coalition doit travailler la main dans la main pour faire face à cette menace pressante et cibler les défis à long terme qui sont exploités par ceux qui prônent la violence et le terrorisme ».

« Nous devons maintenir la pression sur Daech, partout où son influence empoisonnée se répand, sinon il exploitera toute opportunité pour se rétablir », a encore souligné le responsable britannique.

Il y a lieu de signaler que Nasser Bourita représente le Maroc à cette réunion organisée par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Italie, Luigi Di Maio, et par le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken.

Selon la MAP, les ministres qui y prennent part discuteront des

moyens de maintenir la pression sur les résidus de Daech en Irak et en Syrie et de contrer les réseaux de l'EI ailleurs, notamment en Afrique. Ils devraient également évaluer les priorités pour les lignes d'effort de la Coalition liées à la stabilisation, aux combattants terroristes étrangers, au financement de la lutte contre Daech et aux efforts de contre-propagande.

A signaler également que le Maroc n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme contre les menaces terroristes qui planent sur le continent africain. Ainsi, lors de la cérémonie d'ouverture à Rabat du Bureau Programme des Nations unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique

(ONUCT), le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a mis en exergue « la tendance alarmante d'une montée de plus en plus dangereuse de la menace terroriste en Afrique ».

« Il y a plus d'une décennie, le terrorisme était considéré comme une menace externe (et extrinsèque) pour l'Afrique. Aujourd'hui, le terrorisme a trouvé foyer sur le continent », a-t-il précisé, ajoutant qu'« à une époque où les efforts de lutte contre le terrorisme se concentraient sur d'autres parties du monde, certains étaient persuadés que la plupart des régions africaines étaient à l'abri de la propagation de ce fléau ».

M.T

“

*Grosse menace terroriste sur la Mauritanie, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, le Niger ... voire plus*

## Coalition

La Coalition mondiale contre Daech a été créée en 2014 avec l'objectif de venir à bout de ce groupe terroriste. Elle rassemble aujourd'hui 83 pays et organisations internationales.

Elle est active dans les domaines de la contre-propagande, de la lutte contre le financement du terrorisme, de la lutte contre les combattants terroristes étrangers ainsi que de l'aide à la stabilisation et à la reconstruction des territoires libérés de l'emprise de Daech.

La réunion ministérielle de Rome vise à montrer l'unité des Etats et des organisations membres de la coalition et à souligner que la lutte contre Daech doit continuer jusqu'à son élimination définitive.

# Le chef du gouvernement libyen de transition appelle à réactiver l'UMA

**Nasser Bourita :** *Le Maroc accompagne les efforts déployés pour la préparation des prochaines échéances électorales en Libye*



Le chef du gouvernement de transition en Libye, Abdelhamid Dbeibah, a salué, dimanche à Rabat, les efforts déployés par le Royaume du Maroc en vue de réaliser la stabilité de son pays.

"Cette visite se veut l'expression de la profonde gratitude à

SM le Roi Mohammed VI pour les efforts déployés dans le but d'unifier les institutions libyennes et d'assurer la stabilité de la Libye sur les plans politique et sécuritaire", a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de

la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Il a ajouté que cette visite intervient également dans le cadre du renforcement de la communication et de la consolidation des relations bilatérales dans tous les domaines au service des

intérêts des deux peuples frères.

"Nous aspirons à la tenue de la commission mixte des affaires consulaires, comme il a été convenu par les deux ministres des Affaires étrangères lors de leur récente rencontre à Rabat, ce qui contribuera à faciliter l'octroi des visas pour les études et la résidence dans les deux pays", a précisé, à cet égard, le responsable libyen, soulignant qu'il est prévu de tenir, dans le Royaume, la 9<sup>ème</sup> réunion de la haute commission mixte maroco-libyenne.

D'autre part, le chef du gouvernement libyen a insisté sur la nécessité de réactiver l'Union du Maghreb arabe, qui permettrait de surmonter toutes les difficultés et de relever tous les défis dans la région.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a indiqué que le Maroc accompagne les efforts du peuple libyen et des institutions libyennes afin de préparer les prochaines échéances électorales, qui visent à asseoir les fondements d'une stabilité pérenne dans ce pays du Maghreb.

"La réunion de toutes les

conditions pour la réussite des échéances électorales prévues le 24 décembre prochain permettra aux Libyens de jouir de la stabilité, de mettre fin à la présence étrangère et de réaliser le développement", a-t-il souligné en l'occurrence.

La visite d'Abdelhamid Dbeibah au Maroc, a-t-il poursuivi, s'inscrit dans le cadre de la mise en application des Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI en vue de renforcer la communication entre le Royaume du Maroc et les différentes instances légitimes libyennes au sujet de l'ensemble des questions les concernant.

Cette visite a été également l'occasion d'examiner les derniers développements diplomatiques relatifs au dossier libyen, a précisé Nasser Bourita, affirmant que la crédibilité dont jouit le Royaume est la raison qui anime la volonté des Libyens de voir le Maroc jouer un rôle majeur et continu dans ce dossier.

L'actuel appareil exécutif en Libye, qui est conscient des intérêts et des défis à relever par les Libyens, a déployé de grands efforts depuis son élection pour surmonter toutes les difficultés, a-t-il noté.

**Amin Chaoudri, ambassadeur du Royaume au Pérou**

## *L'initiative d'autonomie est l'unique solution pour mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara*

L'initiative d'autonomie présentée par le Maroc est la seule solution qui puisse mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara marocain, créé par un régime algérien prisonnier de son idéologie expansionniste et de ses desseins géopolitiques, a indiqué l'ambassadeur du Maroc au Pérou, Amin Chaoudri.

Le diplomate, qui intervenait lors de la "1<sup>ère</sup> Conférence internationale du bicentenaire de l'indépendance du Pérou", a déclaré que "l'initiative d'autonomie, qui bénéficie du plein soutien des populations du Sud marocain et de la communauté internationale, est la seule solution sérieuse et crédible, à même de mettre fin à ce conflit régional, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume".

Le Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il ajouté, considère que la résolution de ce problème doit être politique, réaliste

et pratique, ce qui est incarné par l'initiative marocaine.

L'ambassadeur a rappelé, à cet égard, la décision historique des Etats-Unis de reconnaître la pleine souveraineté du Maroc sur son Sahara, notant que la position de Washington consacre la politique réaliste et juste du Maroc fondée sur le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine et en conformité avec la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, soucieux du développement des provinces du Sud, en mobilisant d'énormes investissements afin d'assurer un avenir meilleur pour tous les citoyens.

Le diplomate marocain a également souligné, lors de cette visioconférence organisée par la "Commission pour le bicentenaire de l'indépendance du Pérou" au Congrès, l'ouverture par plusieurs pays de représentations diplomatiques dans les villes de Laâyoune et de Dakhla,

appelant à ne pas se laisser tromper par les manœuvres du régime algérien et de sa marionnette le Polisario.

Et de noter que "le référendum n'est pas un principe, mais plutôt un outil que le Conseil de sécurité a exclu de la terminologie de ses résolutions pour la vingtième année consécutive et de ses 34 résolutions depuis 2001", précisant que les victimes les plus touchées par ce conflit sont les détenus des camps de Tindouf, dans le Sud de l'Algérie, auquel le régime algérien refuse même un recensement par les Nations unies.

Amin Chaoudri a ajouté que ces Sahraouis vivent isolés du monde et dans l'extrême pauvreté depuis plus de quatre décennies sous la domination d'un groupe répressif dont les chefs criminels tentent de prolonger le conflit pour continuer de s'enrichir illégalement en détournant l'aide internationale, soulignant que l'Algérie est une "vraie partie

prenante" dans ce conflit et sa responsabilité est "flagrante" dans sa poursuite.

L'Algérie, qui reste otage d'illusions géopolitiques et idéologiques expansionnistes, a créé le Polisario et continue de le financer et de l'héberger sur son sol, de l'armer et de le soutenir diplomatiquement et médiatiquement, a-t-il fait observer, soulignant que le régime algérien est allé jusqu'à délivrer de faux passeports aux chefs de cette milice qui sont poursuivis par la justice européenne, pour leur permettre d'échapper de la justice.

L'ambassadeur du Maroc au Pérou a déclaré que "le Polisario est un groupe hors la loi internationale qui n'est pas reconnu par l'ONU", ne jouit d'aucune légitimité juridique ou populaire et n'exerce aucune autorité de quelque sorte que ce soit, attirant l'attention sur les liens du groupe séparatiste avec les nébuleuses armées dans la région du Sahel, notamment Al-Qaïda et l'EI.

# Le Dr Moncef Slaoui loue la stratégie vaccinale du Royaume



Dans une interview accordée à « BM Magazine », le Dr Moncef Slaoui a déclaré que le Maroc a été en mesure d'obtenir les doses de vaccins nécessaires pour protéger sa population contre le SARS-COV2 (Covid-19), faisant référence à la stratégie de vaccination nationale et notamment le choix des vaccins adopté par le Comité scientifique.

Dr Slaoui a indiqué à ce propos : « Il me semble que le plus urgent était de choisir la voie qui allait permettre d'accéder aux doses de vaccins le plus vite possible. Le Maroc a pu accéder aux doses de vaccins nécessaires pour protéger sa population. J'ai pu constater qu'au mois de février dernier, le Maroc était bien placé en termes de pénétration du marché des vaccins »

L'expert marocain est devenu célèbre grâce au succès historique de la mission « Warp Speed » que lui avait confiée l'ex-président américain Donald Trump dans le but de développer un vaccin anti-Covid en un temps record. Il a fait état de sa disposition à aider le Royaume selon ses capacités. Il a également précisé que ses domaines de prédilection sont ceux de très haute technologie et donc de recherche et de développement qui nécessitent une technique très complexe et de très haut niveau. « Par exemple, si je devais collaborer dans le domaine du remplissage stérile de vaccins, ma valeur ajoutée ne serait pas importante et n'aurait pas un apport significatif. Par contre, si l'on me demandait d'aider à former des techniciens de haut niveau qui pourraient fabriquer des vac-

ins, là je serais prêt à le faire », a soutenu le professeur Slaoui. Et d'ajouter : « Ce sont des projets dans lesquels je peux apporter ma contribution et qui pourraient s'étaler sur le moyen et le long termes, voire une ou deux décennies, en intervenant directement via mon expertise ou en incitant toutes mes relations et mon réseau dans le domaine académique et des centres de recherches à participer au projet ».

Par ailleurs, l'immunologiste a fait remarquer que le Maroc a réalisé des avancées significatives au cours des dernières décennies. « Il y a des progrès certains (infrastructures... ) que l'on peut voir dans les différentes villes.

Mais si l'on considère l'augmentation démographique de la population, il y a aussi d'autres besoins », a-t-il noté, estimant qu'il y a de grands efforts à faire dans les secteurs de la santé publique et de l'éducation.

Dr. Slaoui a, en outre, évoqué sa fibre sociale et humanitaire, qui l'a poussé à tout laisser tomber pour l'opération « Warp Speed », déclarant à ce sujet : « J'ai toujours voulu aider les gens. C'est un élément central dans ma vie et ma carrière. Je serai aussi intéressé par une action sociale et humanitaire dans mon pays d'origine correspondant à mes compétences ».

El Mehdi Belatik (stagiaire)

## Unicef-Maroc lance la campagne "Solide face au Covid"

Le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Maroc a lancé, lundi, la nouvelle campagne "Solide face au Covid" pour sensibiliser à l'importance de maintenir la mobilisation individuelle et collective face à la pandémie de Covid-19.

Dans un communiqué, Unicef-Maroc indique que cette campagne est portée par l'international marocain Achraf Hakimi, champion des droits de l'enfant, Meryem Amjoune et Chef Omar, jeunes défenseurs des droits de l'enfant auprès de l'Unicef Maroc.

Face à la récente évolution de la situation de la pandémie de Covid-19 au Maroc, le maintien de la vigilance est le message clé de la nouvelle campagne de communication que lance l'Unicef au Maroc pour soutenir les efforts des enfants et de leurs communautés afin de continuer à mieux se protéger vis-à-vis du Covid-19, souligne la même source.

"La persévérance, la discipline et la patience sont les ingrédients principaux de tout succès. Nous estimons que ce sont les mêmes clés de succès qui s'appliquent pour vaincre la pandémie", explique Giovanna Barberis, représentante de l'Unicef au Maroc, citée dans le communiqué.

Pour Achraf Hakimi, "le match contre corona n'est pas encore fini. Pour la battre, nous devons continuer à être disciplinés et respecter les mesures de prévention". Les trois célébrités engagées dans la campagne porteront les messages clés de cette opération, conclut le communiqué.

# Du champ à l'assiette

## Des milliards de tonnes de nourriture sont jetés !

Du champ à l'assiette, environ un tiers des aliments produits au niveau mondial sont perdus. Des fruits abimés, des épluchures de légumes ou du pain sec... Le gaspillage peut avoir lieu à chaque étape de la vie d'un produit alimentaire de sa phase de production à sa distribution, son stockage ou sa consommation.

Près de 1,3 milliard de tonnes, c'est la quantité de denrées alimentaires qui sont jetées chaque année dans le monde entier. Au Maroc, chaque adulte met environ 91 kg de nourriture à la poubelle par an, selon le rapport mondial publié le 4 mars par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Un chiffre qui interpelle !

Ce gaspillage est dû certainement au consumérisme qu'a connu la société marocaine ces dernières années, indique Hayat, militante associative.

Cette mère de deux enfants explique que cette dérive est causée par des achats trop importants par rapport à la consommation réelle de la famille, ou encore une méconnaissance des techniques de conservation.

"La première chose à faire est tout d'abord d'organiser ses repas et son garde-manger. Pensez à faire un "menu" pour quelques jours. Préparez à l'avance, le menu vous permettra de regarder tout d'abord ce dont vous disposez en réserve, pour n'acheter que le nécessaire", recommande cette femme dotée d'un grand sens d'organisation.

Hayat affirme également que le congélateur

est l'outil idéal pour lutter contre le gaspillage alimentaire ! Elle incite à mettre le surplus dans une boîte hermétique, histoire d'en profiter lors d'un prochain repas.

Dans un cake, dans une tarte ou dans un tagine... il y a mille et une façons d'accommoder les restes, souligne cette activiste, indiquant qu'il existe sur la Toile énormément de recettes qui montrent comment on peut donner une 2ème vie au marc de café ou même au pain sec.

Si le consommateur est souvent le premier à être pointé du doigt, la question du gaspillage alimentaire concerne en réalité l'ensemble des acteurs et filières de l'alimentation.

Pour Samia Sayarh, spécialiste en innovation agroalimentaire, les pertes alimentaires sont présentes dès la production agricole initiale jusqu'au niveau de la consommation finale des ménages. Tous les secteurs de l'agroalimentaire sont concernés, à des étapes de production distinctes, ce qui induit une baisse de la qualité et de la quantité des aliments.

"Au niveau de l'exploitation agricole, pendant ou immédiatement après la récolte, nous constatons par exemple des fruits abimés lors de la cueillette ou du battage, des cultures laissées dans les champs et d'autres éliminées car elles ne répondent pas aux normes de qualité", fait savoir l'experte.

Le produit quitte ensuite l'exploitation pour la manutention, le stockage et le transport. Selon Mme Sayarh, certains produits comestibles sont dégradés par les champignons,

comme les fraises dans le cas de la conserverie de confiture par exemple, ou en raison d'un mauvais stockage, comme les olives dont les conditions de stockage impactent la qualité de l'huile obtenue par la suite.

S'agissant de la transformation industrielle, l'experte donne l'exemple du processus de transformation des conserves végétales comme les petits pois qui génèrent différentes pertes au niveau de la séparation du légume (épluchures), du lavage (perte d'eau) et de la machine (perte d'énergie).

Les pannes récurrentes des machines gênent également un important volume de la production, ajoute-t-elle.

Pour faire face à ce défi, la spécialiste relève que les techniques de récolte doivent être améliorées, tout en veillant à respecter les conditions de stockage lors du transport des aliments, recommandant aux entreprises d'optimiser le processus de fabrication en matière de temps et d'énergie tout en veillant à la maintenance du matériel utilisé.

Une fois le processus terminé, temps au recyclage. Revenons aux petits pois, leurs écoscos peuvent par exemple être compostés et transformés en déchets organiques, souligne-t-elle, expliquant que ce procédé, appelé méthanisation agricole, vise à transformer des matières organiques et notamment des déchets organiques (déjections animales, substrats de végétaux) en compost désodorisé ou en biogaz.

Détourner des invendus des supermarchés

vers l'alimentation animale, méthaniser des fruits et légumes jugés trop moches ou mal calibrés pour en faire de l'énergie... des démarches qui peuvent éviter aux déchets alimentaires d'être incinérés, pratique particulièrement impactante pour l'environnement.

Le gaspillage alimentaire représente un gaspillage d'énergie incroyable.

D'après le chercheur en développement durable Mohamed Bouadi, on utilise en effet de l'énergie pour produire de la nourriture, la transporter, la conditionner, la vendre, la réfrigérer. A la fin, si le produit n'est pas consommé, cette énergie serait gaspillée, s'alarme-t-il.

Environ 30% des émissions de CO2 dans le monde sont dues à la production de nourriture. En conséquence, chaque fois que l'on jette de la nourriture, c'est du CO2 émis pour rien dans l'atmosphère. Et donc un frein à la lutte contre le réchauffement climatique, alerte le chercheur.

Il explique également que les pertes alimentaires impactent non seulement les producteurs et autres parties prenantes de la chaîne de valeur alimentaire, mais induisent aussi des prix plus élevés pour les consommateurs, ce qui, dans les deux cas, affecte la sécurité alimentaire en rendant les denrées moins accessibles aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables.

Dans le monde, il y a environ 800 à 900 millions de personnes en situation de sous-nutrition. Et pourtant, ce n'est pas la nourriture qui manque !



## Moscou rongée par le variant Delta qui contrarie la levée mondiale des restrictions

La capitale russe ne parvient pas à juguler le coronavirus malgré des restrictions renforcées ces dernières semaines - avec l'arrivée d'un pass sanitaire lundi -, recensant des records successifs de décès, tandis que le variant Delta poursuit son essor planétaire au grand dam de pays impatientes de retrouver une vie normale.

Moscou a de nouveau atteint dimanche un pic du nombre de décès dus au Covid-19 avec 114 morts recensés en 24 heures, un niveau inédit depuis le début de la pandémie. Et ce malgré l'introduction progressive de mesures de restrictions, telles que le retour du télétravail obligatoire pour une partie des employés et la vaccination obligatoire des salariés du secteur des services.

Un pass sanitaire est par ailleurs requis pour aller au restaurant dans la capitale à partir de lundi. Les Moscovites devront ainsi télécharger depuis le portail internet de la ville un QR Code confirmant soit leur vaccination, soit qu'ils ont été contaminés par le coronavirus dans les six derniers mois, soit qu'ils disposent d'un test PCR de moins de trois jours, expliquait-il y a quelques jours le maire Sergueï Sobianine.

Un confinement général, comme au printemps 2020, n'est toutefois pas envisagé pour le moment dans cette ville de plus de 12 millions d'habitants. La Russie est, avec 130.347 morts recensés par le gouvernement, le pays européen le plus endeuillé. L'agence des statistiques Rosstat, qui a une définition plus large des décès liés au Covid-19, a comptabilisé quelque 270.000 morts à fin avril.

Identifié pour la première fois en Inde, le variant Delta, plus



contagieux, est désormais présent dans au moins 85 pays, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), faisant craindre, malgré les campagnes de vaccination, de nouvelles vagues de la pandémie. Il a contraint certains pays à revoir leurs stratégies avec des mesures anticoronavirus renforcées et/ou le report de la levée des restrictions. Dernière en date: l'Afrique du Sud (1,9 million de contaminations, dont 59.900 décès).

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a annoncé dimanche de nouvelles restrictions dans le pays, le plus touché du continent,

pour faire face à la forte hausse des contaminations imputée comme ailleurs au variant Delta. "Nous sommes confrontés à une vague dévastatrice dont tout indique qu'elle sera pire que les précédentes", a-t-il souligné, annonçant l'interdiction de "tous les rassemblements - qu'ils soient en intérieur ou en extérieur", à l'exception des enterrements mais avec un maximum de 50 personnes pouvant y assister.

Les ventes d'alcool sont désormais interdites, le couvre-feu a été rallongé d'une heure (de 21H00 à 04H00) et les écoles fermeront d'ici

vendredi. A l'inverse, l'Italie poursuit sur sa lancée de l'assouplissement.

Le couvre-feu devait notamment être levé lundi dans le Val d'Aoste (nord-ouest), dernière région italienne où il était encore en vigueur, et les masques ne seront plus obligatoires en extérieur, sauf dans les endroits bondés. Mais "la bataille n'est pas encore gagnée", avait relevé vendredi le ministre italien de la Santé Roberto Speranza, faisant référence aux variants plus contagieux du virus, en particulier le Delta.

Tout premier pays en Europe à

avoir connu un foyer de contagion de Covid-19 au premier trimestre 2020, l'Italie est l'un des pays les plus gravement frappés par la pandémie, avec plus de 4,25 millions de contaminations et 127.418 morts, dont 56 pendant les dernières 24 heures. La pandémie a fait au moins 3.919.801 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles dimanche à 10H00 GMT. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts (603.966) que de cas (33.624.776) dimanche soir.

## L'Iran dit avoir "des drones qui parcourent 7.000 km"



L'Iran dispose de drones capables de parcourir 7.000 km, a déclaré dimanche, sans aucune précision supplémentaire, le général de division Hossein Salami, commandant en chef des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique. "Nous avons des drones qui parcourent 7.000 kilomètres, volent, n'ont pas de pilote et atterrissent au même endroit [que celui d'où ils ont décollé] ou n'importe où ailleurs", a affirmé le général Salami dans un discours retransmis par la télévision d'Etat.

L'officier a cité le cas de ces drones parmi d'autres exemples

pour illustrer les progrès techniques réalisés par les Gardiens, lors d'une cérémonie consacrée à la présentation d'un projet de vaccin contre la Covid-19 devant bientôt entrer en phase de tests cliniques.

La déclaration du général Salami semble indiquer que la République islamique disposerait de drones d'un rayon d'action de 3.500 km. Jusqu'ici, selon un article publié il y a un peu plus d'un mois par le Club des jeunes journalistes, agence dépendant de la télévision d'Etat, le rayon d'action maximal connu des drones iraniens était de 2.000 km (pour les aéronefs de type "Gaza").

L'Iran, dont l'armée de l'Air est dotée d'une flotte vieillissante, composée en majorité d'appareils américains acquis sous le Chah avant la révolution de 1979 et dont l'entretien est rendu difficile par les sanctions internationales visant Téhéran, développe de nombreux programmes de drones.

En juillet 2019, les Gardiens de la Révolution, qui chapeautent ces programmes, avaient annoncé avoir utilisé des drones dans un raid contre des combattants kurdes basés en Irak, près de la frontière iranienne, et accusés par Téhéran d'"actes terroristes [...] dans l'Ouest et le Nord-Ouest du pays".

# Les Etats-Unis frappent des milices pro-iraniennes en Irak et en Syrie

Les Etats-Unis ont frappé dimanche des milices soutenues par l'Iran à la frontière irako-syrienne, tuant au moins cinq personnes selon une ONG, en riposte à la multiplication des attaques de drones contre leurs intérêts en Irak. "Sur ordre du président Biden, les forces militaires des Etats-Unis ont mené des frappes aériennes défensives de précision contre des installations utilisées par des milices soutenues par l'Iran dans la région de la frontière Irak-Syrie", a indiqué le porte-parole du Pentagone John Kirby dans un communiqué. Ces frappes ont visé des centres opérationnels et des dépôts d'armes situés dans deux endroits en Syrie et dans un endroit en Irak, selon le Pentagone.

Au moins cinq combattants irakiens pro-iraniens ont été tués et plusieurs autres blessés dans ces attaques, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'Homme, une organisation non gouvernementale basée à Londres, qui s'appuie sur un vaste réseau de sources en Syrie.

Selon l'agence officielle syrienne Sana, un enfant a été tué et au moins trois personnes blessées. Il s'agit de la seconde opération de ce genre menée contre des milices pro-iraniennes en Syrie par les Etats-Unis depuis l'arrivée au pouvoir du président Joe Biden en janvier. Une frappe dans l'est de la Syrie a tué en février plus d'une vingtaine de combattants, selon l'OSDH. "Les cibles ont été sélectionnées car ces installations sont utilisées par des milices soutenues par l'Iran qui sont impliquées dans des attaques à l'aide de véhicules aériens non-habités (UAV) contre des personnels et des installations américaines en Irak", a ajouté le porte-parole du Pentagone.

Les intérêts américains en Irak ont été la cible d'attaques répétées ces derniers mois. Les Etats-Unis accusent



systématiquement les factions pro-Iran d'en être responsables. Depuis le début de l'année, plus de quarante attaques ont visé les intérêts des Etats-Unis dans le pays, où sont déployés 2.500 soldats américains dans le cadre d'une coalition internationale de lutte contre le groupe jihadiste Etat islamique.

L'utilisation nouvelle des drones est un casse-tête pour la coalition car ces engins volants peuvent échapper aux batteries de défense C-RAM, installées par l'armée américaine pour défendre ses troupes contre les attaques de roquettes.

Un drone "chargé de TNT", selon les autorités kurdes, s'est ainsi écrasé en avril sur le QG de la coalition à l'aéroport d'Erbil (nord). Un "drone piège" s'est également écrasé en mai sur la base aérienne irakienne d'Ain al-Assad (ouest) abritant des Américains. Et début juin, trois drones ont visé l'aéroport de Bagdad, où sont aussi déployés des soldats américains, et cinq roquettes ont été tirées sur une base aérienne où opèrent des entreprises américaines. Le recours à cette technique, sur le modèle des attaques menées par les rebelles yéménites houthis,

pro-Iran, contre l'Arabie Saoudite, constitue selon les experts le signe d'une escalade en Irak.

Preuve que Washington s'inquiète de ce nouveau développement, le gouvernement américain a annoncé début juin offrir jusqu'à trois millions de dollars pour des informations sur ces attaques. Les frappes de dimanche constituent "une action nécessaire, appropriée et délibérée pour limiter le risque d'escalade, mais aussi pour envoyer un message de dissuasion clair et sans ambiguïté", a indiqué le porte-parole du Pentagone.

L'Iran est sous le coup d'une série de sanctions économiques américaines à cause de son programme nucléaire, soupçonné par Washington d'avoir des visées militaires. La République islamique est également accusée par les Etats-Unis de violations des droits humains et de soutien au terrorisme. Les frappes américaines interviennent au moment où plusieurs pays tentent de faire revenir les Etats-Unis au sein de l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien de 2015, dont l'ancien président américain Donald Trump avait unilatéralement retiré son pays en 2018.

## Explosion de deux bombes artisanales en RDC

Deux bombes artisanales ont explosé dimanche dans la ville de Beni, dont une à l'intérieur d'une église, une première dans cette région de l'est de la République démocratique du Congo, où sévit le meurtrier groupe armé ADF, affilié aux jihadistes de l'Etat islamique selon les Etats-Unis.

Le maire de Beni, un policier, le colonel Narcisse Muteba, a décrété dimanche soir un couvre-feu dans la ville. "Je ne veux voir personne dans la rue, que tout le monde se barricade parce que d'après les informations à notre disposition, il y a quelque chose qui se prépare encore. Je ne veux voir que des policiers et des militaires dans les rues", a déclaré à la presse le colonel Muteba. Une première bombe a détonné dans la matinée à 06H00 (04H00 GMT). "C'est une bombe artisanale", placée à l'intérieur d'une église catholique assomptionniste, a déclaré à l'AFP le co-

lonel Narcisse Muteba Kashale.

Deux femmes ont été blessées, l'explosion ayant eu lieu avant l'heure d'affluence des fidèles pour une importante cérémonie de sacrement de confirmation aux enfants, a précisé à l'AFP le vicaire général de Beni, monseigneur Laurent Sondirya. "Ils ont visé une grande foule parce que la cérémonie va réunir des enfants, leurs parents et des fidèles", a expliqué le prélat catholique. "La messe pour administrer le sacrement de confirmation ne sera pas reportée", a martelé Mgr Sondirya.

Des traces de sang étaient visibles à l'entrée de l'église, a constaté un correspondant de l'AFP. Des éclats de vitres et des morceaux de bois étaient éparpillés à l'intérieur, à côté d'appareils de sonorisation très endommagés. "Je venais d'entrer dans l'église, à peine je voulais m'asseoir j'ai entendu boum (...). Du sang a commencé à couler de ma bouche. J'ai perdu 4 dents", a té-

moiné à l'AFP sur son lit d'hôpital Antoinette Kavira, l'une des victimes, également blessée aux bras.

C'est la première fois qu'un édifice appartenant à l'Eglise catholique, religion la plus importante dans la ville, est directement ciblé dans le territoire de Beni, où sévit le groupe armé des Forces démocratiques alliées (ADF), qui terrorise la population par ses massacres et ses décapitations.

Quelques heures plus tard, vers 19H30, le porteur d'une deuxième bombe a été tué dans l'explosion de son engin près d'un bar où une dizaine de personnes buvaient de la bière, dans la commune de Rwenzori, a indiqué le colonel Narcisse Muteba. Il n'en restait plus qu'un amas de chair et d'os visible près du carrefour Malumalu, à une centaine de mètres de la mosquée Maba-kanga, a constaté un correspondant de l'AFP.

Samedi, une bombe avait déjà ex-

plosé en périphérie de la ville, à côté d'une station d'essence, sans faire des dégâts. "C'était une bombe artisanale cachée sous un camion-remorque qui avait explosé, mais mes services ont cru qu'il s'agissait d'une crevasion. Mais ce matin, j'ai constaté qu'il y avait des éclats exactement comme dans l'église", a indiqué à l'AFP le colonel Muteba. La région est terrorisée depuis des années par le groupe armé ADF, qui ne revendique jamais ses attaques.

A l'origine des rebelles musulmans ougandais, les ADF ont fait souche depuis plus de 25 ans dans cette partie de l'est de la RDC, dans la province du Nord-Kivu. Ils ont cessé leurs opérations contre l'Ouganda voisin et sont accusés d'avoir massacré des milliers de civils.

Le 11 mars, les Etats-Unis ont placé les ADF parmi les "groupes terroristes" affiliés au groupe Etat isla-

mique (EI). De nombreuses questions se posent depuis lors sur la réalité et la profondeur de leurs liens supposés avec l'EI.

Depuis 2019, l'EI a revendiqué, images à l'appui et sur ses canaux de communication habituels via les réseaux sociaux, certaines des attaques attribuées aux ADF.

Le 6 mai, le président Félix Tshisekedi a décrété l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en vue de mettre un terme aux activités meurtrières de la centaine de groupes armés locaux et étrangers recensés dans l'est congolais par le Baromètre sécuritaire du Kivu (KST en anglais). Les ADF sont le plus meurtrier de ces groupes.

Mi-juin, le président Tshisekedi s'est rendu à Beni, où il a appelé la population à "collaborer" avec les forces de sécurité face aux ADF, un "ennemi sournois".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ETHNIE	LOUPE	COURIR TRÈS VITE	FINISH	BAILLEUR DE FONDS	FILS AÎNÉ DE NOÉ	PRONOM FAISAN	ÉCHEC COMPLET
PERROQUET		EN ESPAGNE		POÉSIE SCANDÉE PRONOM			
DURILLON		L'AMI DU PEUPLE VIEILLE CITÉ			RADIUM FORT EN THÈME		
UN RISQUE POUR LES MINEURS	FÉRU POINT DE VUE			DE BAS EN HAUT COUP DE CORNE	QUARTIER DE RABAT		CENT MÈTRES CARRÉS
	HAUTAINE		À L'ENVERS VENT DU NORD				
SODIUM MAUVAISE MÈRE					SOLIDE		
ALUMINIUM HALTE ROUTIÈRE		LETTRES D'OBAMA	QUARTIER D'OSLO	DE BAS EN HAUT LAQUAIS	COURBÉE		
						CACHÉ VÉHICULE TOUT TERRAIN	RÂPEUX
COURT LES RUES PENDANT LA NUIT				QUARTIER D'AGABA RECUEIL		DIVINITÉ ÉGYPTIENNE	
CARDINAUX		EST TRADUIT EN ANGLAIS	ARTICLE		ARTICLE LETTRES DE KENITRA		PRONOM
CEYLAN JADIS VENUES AU MONDE						PARTIE DE PLAISIR	
			CASSEUR				

Solution mots flechés d'hier

ÉPIQUE	B	DE BAS EN HAUT	A	CHARENTAISE	D	RECHERCHER	A	PLAGE DE LAZARUS	C	LEON
PROVANT	E	N	S	E	I	G	N	E	R	E
EN CRISTAL	R	I	N	U	L	INSTA	V	A	I	N
CHAMP DE BATAILLE	C	A	I	D	RECHERCHER	A	E	N	PLAT	I
LIÉGEOIS	P	A	M	E	RECHERCHER	N	I	A	T	A
LIÉGEOIS	I	RECHERCHER	BAC	C	U	V	E	R	A	I
LIÉGEOIS	A	L	L	E	R	E	R	A	L	M
LIÉGEOIS	B	E	N	E	RECHERCHER	S	U	A	R	D
LIÉGEOIS	D	T	R	A	V	E	R	S	A	T
LIÉGEOIS	N	A	S	E	RECHERCHER	C	I	A	L	I
LIÉGEOIS	L	A	M	E	RECHERCHER	C	R	U	C	I
LIÉGEOIS	B	I	Z	U	T	S	E	R	I	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelrah khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue de EA.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130 / 64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

E-mail: [Liberation@libe.ma](mailto:Liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Sonne-t-il les cloches aux enfants turbulents ?
- II. Pas donnée. - Indien du Grand Lac Salé.
- III. Roche pleine de feldspath, de quartz et de mica. - Roulement de tambour. - Protocole du net.
- IV. Seule l'informatique l'intéresse. - Son rôle, c'est de gâcher.
- V. La fin pour Chirac. - Sortait des rayons.
- VI. Repérée par un GPS. - Paradis des Valdôtains.
- VII. Il engage notre honneur. - Ils ont atteint la cinquantaine.
- VIII. Elle a donné le sein à Dyonisos. - Il décolle à la verticale. - À l'origine de notre français.
- IX. Elle peut faire tache. - Elle fait le tour de la Corse. - C'est du deuxième degré.
- X. Est ignifugé (3 mots).

**VERTICALEMENT.**

- 1. Ses fruits se consomment en gelée.
- 2. Elle habite au bord d'un beau lac de Haute-Savoie.
- 3. Brammer. - Échanges gratuits.
- 4. Métal de numéro 77. - Gondolé.
- 5. Entre deux villes proches. - Un Canadien qui a la tête dans les étoiles.
- 6. Font briller.
- 7. La récompense du cabot. - Soleil de Cléopâtre. - Division d'un grand dictionnaire.
- 8. Nobel chilien de littérature. - Seconde femme de Jacob.
- 9. La fière devise des Habsbourg. - Apporte une modeste contribution à l'irrigation.
- 10. Grugé. - Arme de cow-boy.
- 11. Qui offre de signalés services.
- 12. Se prend pour un perroquet. - Monnaie moldave.

### Grilles de sudoku

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>								
	4	9		2		5		1		2		1	4				
				8	7					4	5	7					
		6	1					9		6			5	4		2	
	5			1		9		8		4	7				5		
1	3	8		4		6	7	2		3					9		
6		2		7				4		9				8		1	
	7					1	8			7	2		6				8
				8	3								7	9	6		
5		1		9		3	6						3	4		2	
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>								
	6			9		1		8				8	7	5			9
						7	4	9					9			6	2
			8	4										2	5		
		9		1	8					8	5				4		
5			2		9			7			3					2	
			4	7		8					4					9	3
				8	5							6	2				
8	1	3								4	7			3			
6		4		3			8			9				4	7	6	

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	H	I	B	O	U	Q	U	E	S		F
II	A	U	T	O		R	I	N	C	A	G	E
III	L	I	E	U	S	E		O	R	I	E	L
IV	U	L		F	U	M	E		I	N	R	I
V	M	E	U	F		I		A	N	T	A	N
VI	E		S	A	P	E	U	R		C		E
VII	T	H	E	R	A		S	T	E	L	E	S
VIII	S	E		D	V	D		I	V	A	N	
IX		C	R	E	E	E		C	R	U		T
X	E	T	A		R	O	U	L	A	D	E	S
XI	S	O	I	X	A	N	T	E	N	E	U	F

<b>Facile</b>									<b>Moyen</b>									
2	4	1	5	9	8	7	6	3		7	6	1	4	8	2	9	5	3
5	6	9	3	7	4	8	2	1		3	4	2	1	9	5	6	7	8
8	7	3	2	1	6	4	9	5		5	8	9	3	6	7	1	2	4
3	1	8	9	4	7	6	5	2		9	1	4	6	7	8	2	3	5
4	2	5	8	6	3	9	1	7		8	2	7	5	3	1	4	9	6
6	9	7	1	5	2	3	4	8		6	3	5	2	4	9	7	8	1
7	5	4	6	3	1	2	8	9		2	5	8	7	1	6	3	4	9
1	8	6	7	2	9	5	3	4		4	7	6	9	5	3	8	1	2
9	3	2	4	8	5	1	7	6		1	9	3	8	2	4	5	6	7
<b>Difficile</b>									<b>Expert</b>									
7	4	8	2	1	6	3	5	9		6	2	4	7	1	3	5	9	8
5	3	6	8	4	9	2	7	1		9	5	3	4	2	8	6	1	7
9	2	1	5	7	3	4	6	8		8	7	1	6	5	9	2	4	3
6	9	7	1	3	4	8	2	5		7	6	2	8	4	1	3	5	9
3	8	5	7	6	2	9	1	4		1	9	8	3	6	5	4	7	2
2	1	4	9	5	8	6	3	7		4	3	5	2	9	7	1	8	6
1	6	3	4	9	5	7	8	2		5	8	7	1	3	2	9	6	4
4	5	2	3	8	7	1	9	6		2	1	6	9	8	4	7	3	5
8	7	9	6	2	1	5	4	3		3	4	9	5	7	6	8	2	1

## La CGEM et l'IFC liées par un partenariat en faveur du secteur privé marocain

La Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Société financière internationale (International Finance Corporation - IFC) - membre du groupe BM - sont liées par un partenariat "exemplaire" en faveur d'un secteur privé marocain "solide", "ouvert" et "créateur de croissance et d'emplois", a affirmé, récemment à Casablanca, le président du Patronat, Chakib Alj.

Cette collaboration de longue date, matérialisée par la signature d'une convention en 2019, s'est davantage renforcée durant la période de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a relevé M. Alj lors d'une rencontre avec le directeur général et vice-président exécutif d'IFC, Makhtar Diop, rapporte la MAP.

"Les deux institutions ont joint leurs efforts pour accompagner, de manière concrète, les entreprises marocaines, à travers notamment le renforcement de leurs capacités pour une meilleure gestion de la crise et pour les préparer à la phase de relance post-Covid", a-t-il dit.

Le secteur privé marocain, de par son positionnement et son évolution, est engagé à accompagner le développement africain et à s'ériger en véritable locomotive de croissance du continent et ce, dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant, a souligné M. Alj, faisant part de la volonté d'œuvrer en faveur d'une action commune pour assurer l'émergence de nouveaux champions marocains en Afrique dans des secteurs clés tels que la santé, l'industrie, l'éducation, le numérique et les infrastructures.

Dans le cadre de la relance et parfaitement conscients du fait que l'avenir se jouera en Afrique, "nous souhaitons aussi avoir une approche plus large, en œuvrant pour le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la dynamique d'intégration régionale, au regard surtout du levier que représente la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et des opportunités que cette zone présente", a-t-il poursuivi. En plus de booster les échanges commerciaux intra-africains, la Zlecaf se veut aussi un catalyseur du "made in Africa", a-t-il ajouté. Par ailleurs, M. Alj a mis l'accent sur les priorités établies par la CGEM pour la relance, citant l'exemple d'appui aux entreprises par le déploiement de la stratégie des fonds propres, l'amélioration des coûts des facteurs de production et la promotion du "made in Morocco".

Ont pris part à cette rencontre, notamment le vice-président général de la Confédération, Mehdi Tazi, le président de la commission internationale, Badr Alioua et son vice-président, Moulay Abdelaziz Elalamy, le président de la Commission Afrique, Abdou Diop et son vice-président, Ali Zerouali.

# Baisse des prix des fruits



L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré une hausse au cours du mois de mai dernier, poursuivant ainsi une tendance observée depuis le début de l'année 2021.

L'IPC a, en effet, connu une légère hausse de 0,3% par rapport au mois précédent, a indiqué le Haut-commissariat au plan (HCP) dans une note d'information relative à l'indice des prix à la consommation (IPC) du mois de mai 2021.

Cette progression intervient après les hausses observées durant les quatre premiers mois de l'année : janvier (0,1%), février

(0,1%), mars (3,0%) et avril (1,2%). Ces hausses avaient été précédées par une baisse de 0,5% de l'IPC du mois de décembre 2020.

La variation de l'IPC observée en cours du mois dernier est le résultat de la hausse de 0,5% de l'indice des produits alimentaires et de 0,1% de l'indice des produits non alimentaires, a expliqué l'institution publique dans son dernier rapport.

Selon les données publiées par le Haut-commissariat, les hausses des prix des produits alimentaires observées entre avril et mai 2021 ont concerné principalement les «Poissons et fruits de mer» (7,1%), les «Viandes» (2,9%), les «Légumes» (1,5%) ainsi que les «Huiles et graisses» et le «Café, thé et cacao» (0,1%).

Les prix ont diminué de 5,0% pour les «Fruits» et de 0,4% pour le «Lait, fromage et œufs», a, en revanche, constaté le HCP ajoutant, en ce qui concerne les produits non alimentaires, que la hausse a concerné principalement les prix des «carburants» (0,7%).

A titre de rappel, les hausses des prix des produits alimentaires observées entre mars et avril 2021

avaient concerné principalement les «Fruits» (16,1%), les «Poissons et fruits de mer» (7,4%), les «Légumes» (4,4%), les «Viandes» (2,9%), le «Lait, fromage et œufs» (0,6%) et les «Huiles et graisses» (0,2%).

En ce qui concerne les produits non alimentaires, la variation avait concerné principalement la baisse des prix des «Carburants» (0,9%).

Rappelons également qu'entre février et mars 2021, les hausses des prix des produits alimentaires observées avaient concerné principalement les «Fruits» (1,6%), les «Huiles et graisses» (0,9%), les «Légumes» (0,4%) et les «Viandes» (0,3%).

Dans sa note d'information relative à cette période, le HCP avait, en revanche, observé une baisse des prix de 1,4% au niveau des «Poissons et fruits de mer» et de 0,3% pour ce qui est du «Café, thé et cacao».

Pour les produits non alimentaires, l'institution publique avait indiqué que la hausse concernait principalement les prix des «Carburants» (2,5%).

Il est important de noter qu'au cours du mois de mai, les hausses

les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Béni Mellal (1,3%), Safi (0,9%), Settat et Errachidia (0,8%), Marrakech (0,6%), Tétouan et Al Hoceima (0,5%) et à Casablanca et Laâyoune (0,3%), a souligné le Haut-commissariat notant, cependant, des baisses à Fès (0,7%) et à Dakhla (0,2%).

À titre de comparaison, au cours du mois précédent (avril), les hausses les plus importantes de l'IPC avaient été enregistrées à Al Hoceima (2,6%), Oujda (2,1%), Fès (1,7%), Guelmim et Béni Mellal (1,5%), Tanger et Safi (1,4%), Rabat et Laâyoune (1,2%), Casablanca et Errachidia (1,1%) et à Kénitra et Marrakech (1,0%).

Un mois plus tôt (mars), le Haut-commissariat avait observé des hausses importantes de l'IPC à Béni Mellal (0,9%), Fès et Dakhla (0,8%), Kénitra, Tétouan et Safi (0,5%), Marrakech et Laâyoune (0,4%) et à Meknès, Tanger, Settat et Al-Hoceima (0,3%).

D'après les données relevées durant cette période, une baisse avait été, en revanche, enregistrée à Oujda (0,1%).

En glissement annuel, il apparaît que l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 1,9% au cours du mois de mai 2021 conséquence de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 1,5% et de celui des produits non alimentaires de 2,2%, a souligné le Haut-commissariat.

S'agissant des produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 0,2% pour la «Communication» à une hausse de 9,5% pour le «Transport», a relevé l'institution.

Le HCP en déduit que l'indicateur d'inflation sous-jacente aurait connu au cours du mois de mai 2021 une hausse de 0,1% par rapport au mois d'avril 2021 et de 1,0% par rapport au mois de mai 2020.

Alain Bouithy

“  
Stabilité des prix des poissons et fruits de mer à fin mai

## Bank Al-Maghrib publie une capsule didactique sur l'utilisation du chèque



Bank Al-Maghrib (BAM) vient de publier une capsule vidéo didactique sur la plateforme "YouTube" pour initier le grand public à l'utilisation du chèque.

Disponible en arabe et en français, cette vidéo définit le chèque comme moyen de paiement qui permet de régler des produits ou des services. Le chèque peut servir dans les échanges entre commerçants. Pour tout paiement d'une valeur supérieure à 10.000 dirhams, le code de commerce exige le paiement par chèque barré ou par virement.

"En remplissant ton chèque, tu donnes un ordre à ta banque pour prélever la somme renseignée qui doit obligatoirement être disponible sur ton compte bancaire pour être remise au bénéficiaire", souligne BAM.

Le carnet de chèques contient un nombre précis de feuilles numérotées représentant des mentions prévues par la loi. Les détenteurs d'un compte bancaire, âgés de plus de 18 ans et ne figurant pas sur la liste des interdits de chèque, peuvent demander un carnet de chèque gratuitement en leur nom.

Le chèque non barré, le chèque barré, le chèque certifié et le chèque de banque sont parmi les types de chèque les plus utilisés, relève BAM, notant qu'en cas de vol, de perte ou d'utilisation frauduleuse, il est possible de faire opposition au paiement du chèque en contactant sa banque. La Banque centrale avait publié en février une vidéo promotionnelle pour vulgariser les opérations de paiement et de transfert d'argent par téléphone mobile (Maroc Pay).



## La TGR rappelle les modalités de paiement de la taxe professionnelle

La Trésorerie générale du Royaume (TGR) a rappelé, samedi aux contribuables, la possibilité de payer la taxe professionnelle à travers plusieurs canaux avant sa date d'échéance, prévue le 30 juin courant.

“A la veille du 30 juin 2021, date de l'échéance du paiement de la taxe professionnelle et du bénéfice de l'annulation des pénalités, amendes, majorations, intérêts de retard et frais de recouvrement, la TGR rappelle à

l'ensemble des contribuables qu'il est possible de payer 24h/24”, indique un communiqué de la TGR.

Ainsi, les contribuables peuvent payer cette taxe, à travers le site Web de la TGR “www.tgr.gov.ma”, les guichets automatiques Bancaires (GAB), les sites E-banking, les applications Mobile Banking et les virements bancaires, précise la même source.

# AGR prévoit une poursuite de la stratégie expansionniste de BAM en matière de politique monétaire

Bank-Al-Maghrib (BAM) devrait poursuivre sa stratégie expansionniste en matière de politique monétaire et maintenir son taux directeur inchangé à 1,5% sur l'année 2021, selon Attijari Global Research (AGR).

“Aujourd'hui, la priorité de la politique monétaire demeure le soutien de la reprise des secteurs productifs dans un contexte crucial marqué par un assouplissement accéléré des restrictions sanitaires à l'échelle mondiale. Dans ces conditions, BAM devrait poursuivre sa stratégie expansionniste et maintenir son taux directeur inchangé à 1,5% sur l'année 2021”, indique AGR, dans une analyse publiée suite à la réunion trimestrielle de la Banque centrale.

Par ailleurs, poursuit la même source, le scénario d'un éventuel resserrement monétaire sous l'effet d'une intensification des pressions inflationnistes ne semble pas envisageable sur les 3 prochains trimestres, rapporte la MAP.

Revenant sur la 2ème réunion de politique monétaire de BAM de cette année, les analystes d'AGR estiment que la décision de la Banque centrale de maintenir le taux directeur à 1,5% est soutenue par “l'amélioration de la visibilité quant à la reprise de la croissance économique dans un contexte marqué par des conditions de financement favorables, une situation sanitaire en amélioration continue et un niveau d'inflation toujours maîtrisable”.

Tenant compte des progrès visibles de la stratégie vaccinale nationale et d'une campagne agricole record proche des 100 millions de quintaux (Mqx), BAM a maintenu inchangée sa prévision de croissance à 5,3% en 2021, rappelle AGR, précisant que cette reprise attendue de l'activité économique est alimentée par le déploiement d'un plan de relance budgétaire important de 120 milliards de dirhams (MMDH), axé sur la relance de l'investissement, considéré comme un pilier de la demande intérieure, une politique monétaire toujours accommodante et enfin, l'assouplissement visible des restrictions sanitaires au Maroc et au sein des pays partenaires. En outre, la filiale du groupe Attijariwafa Bank souligne que la Banque centrale a relevé



ses prévisions d'inflation à 1% en 2021 contre 0,9% initialement, notant qu'en dépit des pressions haussières des cours du pétrole et de la reprise de la consommation, force est de constater que la politique accommodante de BAM s'opère dans un cadre inflationniste maîtrisé à travers un niveau des prix à la consommation évoluant en dessous des 2%, et ce depuis 2008.

Les analystes d'AGR relèvent aussi que le système bancaire continue à financer l'économie à un coût relativement favorable. “En atteste l'évolution des taux de refinancement du Trésor, des entreprises privées et des ménages qui poursuivent leur tendance baissière

depuis 2019. Néanmoins, en raison de la hausse naturelle de la prime de risque, les taux débiteurs n'intègrent que partiellement la baisse du taux directeur de 75 points de base (Pbs) en 2020”, précisent-ils.

Face à la hausse des créances en souffrance qui dépassent les 80 MMDH en 2020, BAM s'attend à une évolution modérée des crédits bancaires à 3,5% en 2021 contre 3,9% en 2020, indique la même source, ajoutant qu'à l'origine, la dynamique des crédits de trésorerie profite des mécanismes “Damane Oxygène” et “Damane Relance” à des taux préférentiels plafonnés à 3,5% et dont l'encours s'élève à 53 MMDH en 2020.

Pour ce qui est des taux monétaires, AGR fait savoir qu'après avoir atteint un record historique de plus de 105 MMDH en août 2020, le déficit de liquidité bancaire devrait s'établir à 65 MMDH en 2021. “L'Institut d'émission est capable de satisfaire la totalité de ce besoin bancaire à travers ses instruments de politique monétaire, en l'occurrence ses opérations principales en avance à 7 jours ou encore ses injections de liquidité à plus long terme. Dans ces conditions, l'interventionnisme accru de BAM sur le marché monétaire permettrait de maintenir les taux interbancaires en ligne avec le taux directeur en 2021”, conclut AGR.

“  
Le scénario d'un éventuel resserrement monétaire ne semble pas envisageable sur les trois prochains trimestres

## Intelligence artificielle : Al Akhawayn et l'UM6P s'allient



L'Université Al Akhawayn à Ifrane (AUI) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) ont annoncé le lancement, pour la rentrée universitaire 2021-

2022, d'un nouveau Master dédié au calcul intensif au service de l'intelligence artificielle (IA).

Les deux universités, qui concrétisent ainsi un des axes prin-

cipaux de leur partenariat stratégique, signé en septembre 2020, visent à contribuer au développement de la recherche et développement dans les domaines financier et médical.

La nouvelle formation capitalisera sur la puissance de calcul offerte par le supercalculateur Toubkal de l'UM6P et l'expertise des équipes des deux pôles universitaires en matière de l'IA et des “High-Performance Computing” (HPC), à des fins d'apprentissage profond “deep learning” et simulation numérique, indique un communiqué de l'AUI.

Concrètement, ce Master ambitionne de former de “futurs spécialistes en mesure de concevoir, élaborer et livrer des modèles IA sophistiqués à partir des big data

pour les besoins croissants de plusieurs industries nationales”. “Notre ambition est de doter le Maroc de compétences et de technologies en mesure de contribuer au développement d'un ensemble de composants de l'IA destinés à répondre aux besoins du secteur financier et de l'ingénierie de développement des médicaments, avant de l'étendre à d'autres secteurs d'activité”, a souligné le président de l'AUI, Amine Bensaid, cité par le communiqué.

De son côté, Hicham El Habti, président de l'UM6P, s'est dit convaincu que “l'union des forces entre Al Akhawayn et l'Université Mohammed VI Polytechnique peut apporter une grande valeur ajoutée à la formation et à la recherche scientifique au Maroc”, re-

levant que ce Master est une première étape parmi plusieurs autres grandes initiatives qui vont suivre prochainement.

Parallèlement au Master IA, l'Ecole d'ingénieurs de l'AUI accueillera, à partir du mois de septembre, les promotions de trois nouvelles filières de Masters qui couvrent les spécialités de la big data, de la transformation digitale et de la Fintech. Une offre qui “répond à la dynamique du marché de l'emploi boostée par la croissance de la demande relative aux ressources qualifiées dans le domaine du digital”, note l'AUI. À date d'aujourd'hui, l'Ecole d'ingénieurs de l'AUI a formé plus de 1.581 lauréats dont 217 en Masters, depuis sa création en 1995.

# Art & culture

## Présence remarquable du Maroc dans les compétitions littéraires arabes

Le critique et chercheur universitaire Rachid Idrissi, lauréat du Prix Charika de la critique de la poésie arabe des Emirats arabes unis, dans sa première édition, a affirmé que la présence marocaine est remarquable et ne surprend personne au niveau des différentes compétitions littéraires arabes, ce qui prouve que la culture marocaine occupe une place de choix dans le monde arabe. M. Idrissi a indiqué, dans un entretien à la MAP, à l'occasion de cette distinction, que les Marocains sont présents avec force lors de toute manifestation organisée dans différentes régions du monde arabe, se félicitant de leur participation distinguée aux Prix littéraires, tout genre confondu.

Interrogé si la forte présence marocaine laisse entendre que l'action culturelle au Maroc a retrouvé la place qui lui échoit, il a estimé que les créa-

tions littéraires étaient de grande valeur depuis les années 60 et 70 où plusieurs noms ont laissé leurs empreintes sur la scène culturelle, alors que les autres qui ont suivi ont appris des prédécesseurs fondateurs, ayant puisé leur savoir de l'école publique et de l'université marocaine qui a opté depuis le début pour le principe d'ouverture sur les langues et les sciences humaines.

Évoquant le premier Prix de Charika qui lui a été attribué, il a fait savoir que cette distinction est d'une importance particulière, à plusieurs égards, vu que le Prix qui est dans sa première édition, constitue une reconnaissance tant souhaitée par l'ensemble des chercheurs en signe de récompense.

Ce Prix intervient également, selon lui, pour la réhabilitation de la poésie dans la perspective de sa promotion sur le plan médiatique pour en

assurer une large diffusion au profit de différentes catégories sociales et non seulement auprès des critiques ou ce que l'on appelle l'élite.

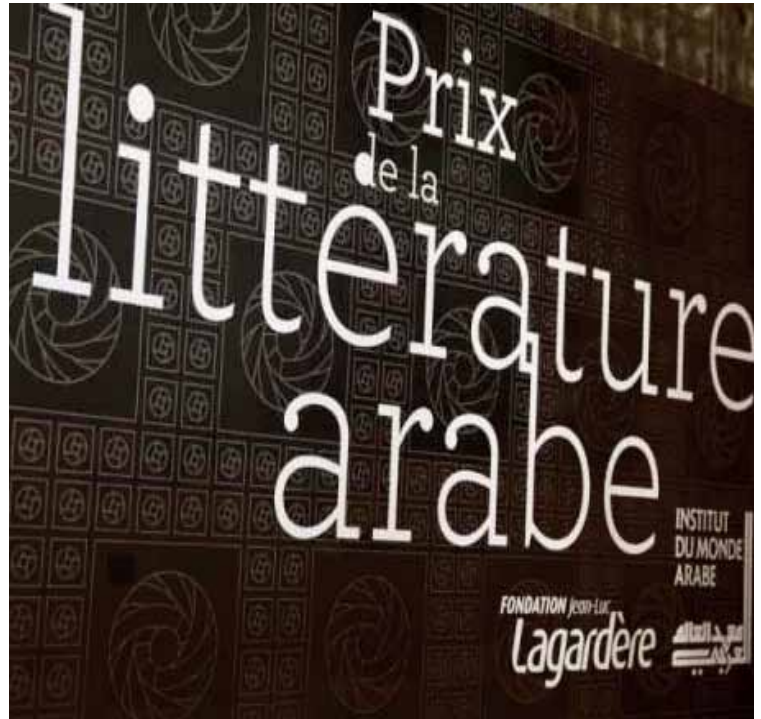
Sur le contexte culturel actuel, marqué par les répercussions de la pandémie, le professeur à la faculté des lettres et des sciences humaines Ben Msik de Casablanca a estimé que cette crise sanitaire a influé sur la scène culturelle et a trop duré, à tel point que nombre d'œuvres ont été axées sur des thèmes y afférents, sur les plans linguistique, littéraire, psychologique, social et économique.

Pour ce qui est de la période post covid, poursuit-il, l'action littéraire va retrouver son cours normal après la disparition de cette pandémie qui fera partie de l'ancienne histoire, à l'instar des périodes qui sont communément connues chez les Marocains par "l'année du bon", "l'année de la famine",

entre 1944 et 1945.

Après que la vie retrouvera sa normalité, assure-t-il, l'esprit humain va commencer à s'adapter à la nouvelle et ancienne réalité et vaincre sa peur exagérée, alors que les chercheurs auront l'opportunité d'analyser les effets de la pandémie qui seront jetés aux oubliettes.

Par ailleurs, les hommes de lettres vont se remémorer l'ère du Covid19, à travers leurs œuvres, partant du fait qu'il relève du passé. Sur le choix de la poésie de Mahmoud Darouich, en tant que thème de sa participation pour ce Prix, il a expliqué que ce poète est un pilier dans ce domaine et a fortement marqué la poésie arabe moderne. Les écrits de ce poète, a-t-il dit, dépassent les frontières du monde arabe, il s'agit d'un poète international, vu que ses poèmes sont traduits en plusieurs langues étrangères.



## “L’Ancienne médina de Casablanca, mémoire et patrimoine” de Hassan Laârouss présenté au public



Le Centre de formation en animation culturelle et artistique de Casablanca a abrité samedi la cérémonie de signature de la deuxième édition du livre “L’Ancienne médina de Casablanca, mémoire et patrimoine” de l’écrivain Hassan Laârouss.

Le livre de 306 pages retrace des événements phares du Maroc en général et de Casablanca en particulier, du règne du Sultan Moulay Hassan Ier à Feu SM Hassan II. L’ouvrage explore des pages de l’histoire de l’ancienne médina, de son passé florissant, de ces hommes et de ces monuments et met en évidence les modes de vie des Casablancais et les relations entre eux et entre les différentes communautés. L’auteur se réfère aussi aux coutumes, activités et rituels qui ont prévalu pendant un certain temps. Lors de la présentation de son livre, Hassan Laârouss a indiqué que toutes les anciennes cou-

tumes et traditions de Casablanca « ont disparu ou sont en voie de disparition ce qui l’a conduit à préserver le mémoire de la ville dans un ouvrage documentaire pour enseigner aux générations futures l’histoire de cette ville authentique ».

« C’était un rêve que je caressais et une obsession dont j’ai réussi à me défaire avec cet ouvrage en l’absence de toute œuvre documentaire qui met en valeur la mémoire de l’ancienne médina de Casablanca », a-t-il dit. Le quartier Tnaker », un lieu de mémoire de la médina, a recueilli derrière ses murs un carrefour de cultures, de civilisations et de religions, côte à côte de différentes origines ethniques, a-t-il souligné.

Pour sa part, l’enseignant universitaire Abdelaziz Karkaky, a fait savoir que le livre “L’Ancienne médina de Casablanca, mémoire et patrimoine” retrace l’histoire de Casablanca de-

puis plus de 80 ans, et met en avant la culture de la ville et l’esprit de co-existence qui a prévalu entre toutes ses composantes malgré leurs différentes confessions. Il a ajouté que le livre retrace également la vie culturelle et spirituelle de l’ancienne médina dans toutes ses composantes (coutumes, traditions, musique, arts...) et rend hommage à des figures de proue et à des personnalités, reléguées dans l’oubli en dépit des services rendus.

Hassan Laârouss est né dans l’ancienne médina de Casablanca en 1935 à Derb Sania. Il a enseigné pendant plus de 40 ans.

Auteur de plusieurs chansons, il a aussi écrit le scénario et les dialogues du film “Akhir Talqa” produit par la Télévision marocaine, en commémoration de la présentation du manifeste de l’indépendance (11 janvier).

## Démarrage en trombe pour “Fast and Furious 9” au box-office

Ode aux grosses cylindrées, le film “Fast and Furious 9” a bénéficié d’un démarrage sur les chapeaux de roues en se plaçant en tête du box-office en Amérique du Nord ce week-end, tandis que l’horifique “Sans un bruit 2” poursuivait son bon parcours.

Dixième opus de la saga “Fast and Furious”, le long-métrage où s’enchaînent des courses-poursuites spectaculaires, réunit à nouveau les acteurs Vin Diesel, qui campe un mordu de vitesse et de voitures de sport, et Michelle Rodriguez, sa femme à l’écran.

Pour son premier week-end d’exploitation, le film d’action a réalisé 70

millions de dollars de recettes dans les salles des Etats-Unis et du Canada de vendredi à dimanche, selon les chiffres provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

C’est le plus gros démarrage dans les salles obscures depuis le début de la pandémie aux Etats-Unis selon les médias spécialisés Deadline et Variety.

“Fast and Furious 9” surpasse ainsi de loin le film d’horreur “Sans un bruit 2”, réalisé par John Krafski, qui continue sur sa lancée avec 6,2 millions de dollars de recettes, portant son total à plus de 136 millions en cinq semaines à l’affiche. Autre suite, la comédie “Hitman et

Bodyguard 2” se place, malgré des critiques catastrophiques, à la troisième marche du podium avec 4,9 millions de dollars, et 26 millions en deux semaines.

Le film pour enfants “Pierre Lapin 2” et ses petits rongeurs le suivent de très près et arrivent en quatrième position avec un peu moins de 4,9 millions de dollars et quelque 29 millions de dollars en trois semaines en salles.

“Cruella”, avec Emma Stone dans le rôle-titre, a engrangé de son côté 3,7 millions de dollars et 71 millions de dollars en cinq semaines, ce qui lui confère la cinquième place du classement.



## Bouillon de culture

### Fondation Abderrahman Slaoui



Le musée de la Fondation Abderrahman Slaoui à Casablanca accueille, du 30 juin au 30 septembre, l’exposition “Mémoire des cactus et mystère des cochenilles”, et ce dans le cadre du Musée collectif de Casablanca et du projet “Mémoire des plantes et des insectes”.

Après avoir exploré la mémoire de Casablanca dans un processus partagé d’écriture de l’histoire de la ville par ses habitants, les artistes et commissaires de l’exposition “Mémoire des cactus et mystère des cochenilles”, Mohamed Fariji et Eugénie Forno ont investi autour de la crise du figuier de Barbarie, à partir de recherches documentaires et artistiques, a indiqué l’Observatoire (Art et Recherche) sur sa page Facebook.

A cette occasion, six artistes (Chloé Despax, Mohamed Fariji, Chahine Fellahi, Kais Aiouch, Eugénie Forno et Greta Hanako) exposeront leurs œuvres dans le cadre d’un acte créatif qui affleure des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles.

Cet événement est soutenu par la Fondation Drosos et organisé en partenariat avec l’Institut National des Beaux-Arts et de Littérature (INBAL), le Musée du Palais des Beaux-Arts (MPBA) à Mexico et l’Institut d’Ecologie (INECOL) à Veracruz. “Mémoire des cactus et mystère des cochenilles” est visible tous les jours à partir de 18H.

## Le plasticien Samir El Youbi expose son “voyage en Afrique”

L’artiste plasticien Samir El Youbi expose à la galerie Mohamed El Kacimi à Fès ses dernières toiles sous la thématique “un voyage en Afrique”.

Au total, trente-cinq tableaux riches en couleurs chaudes et vivantes de l’Afrique meublent les cimaises de la galerie, jusqu’au 2 juillet prochain.

Cette exposition, organisée à l’initiative de la direction régionale de la culture, retrace les différents voyages de cet artiste, natif de Fès, à travers le continent africain.

“L’idée de monter cette collection de tableaux remonte à la période de confinement, durant laquelle j’ai décidé de revivre mon périple africain à travers l’art, en immortalisant ses grands mo-

ments dans des œuvres d’art”, a confié M. El Youbi dans une déclaration à la MAP, ajoutant que “l’idée s’est transformée aujourd’hui en une belle expérience humaine et artistique”.

L’exposition de ces tableaux, qui combinent les couleurs noire et blanche, soulignent les liens séculaires entre le Maroc et le reste des pays du continent, a-t-il souligné.

Samir El Youbi s’est rendu dans de nombreux pays, dont la Côte d’Ivoire, le Gabon, le Ghana et le Bénin. Il a exposé dans plusieurs villes marocaines, dont Casablanca et Rabat. Une exposition de cet artiste marocain, donnant à voir 24 tableaux, se tient actuellement à New York, aux USA.



# L'Original Tiger Band, premier orchestre de jazz d'El Jadida dans les années 50

*L'Original Tiger Band est un orchestre de musique jazz créé à El Jadida par quatre adolescents mazaganais dans la deuxième moitié des années 1950. Il disparaîtra en 1962 suite à la séparation de ses membres pour émigration ou poursuite d'études. Il n'aurait existé que huit ans, mais c'était sans compter sur ses réussites et son influence sur la jeune génération de Mazaganais des débuts de l'Indépendance. Pour connaître l'histoire méconnue de ce jeune groupe, Salomon Assédo, l'un de ses fondateurs, nous en informe à travers ce texte réalisé en commun.*

À l'origine, nous étions quatre lycéens du collège mixte de Mazagan (devenu lycée Ibn Khaldoun), c'était en 1955 et nous avions quatorze ou quinze ans. Nous, c'est-à-dire André Dufour, un ami très cher décédé en 1980, Jacques Laredo, David Bensimon, dit Dédé et moi-même, Salomon Assédo.

Dès nos quatorze ans, le groupe d'amis que nous formions était tombé dès cet âge dans la marmite du jazz. Nous avions découvert cette musique qui était certes dans l'air du temps mais, qu'autour de nous, on écoutait sans grand discernement mais non sans quelque snobisme car le jazz représentait, alors, la modernité la plus pointue et la plus excitante. Quant à nous, nous sommes allés d'emblée à la source. Dans des réunions à deux ou trois, le jeudi après-midi, chez Jacques Larédo qui était le seul parmi nous à posséder un électrophone, nous écoutions avec une passion sans partage les disques des grands maîtres de la Nouvelle Orléans et de Chicago : Sidney Bechet, qui nous donnait le frisson, Louis Armstrong et son Hot Five, Kid Ory, King Oliver et son Créole Jazz Band. Grâce à la bibliothèque de la maison des jeunes<sup>1</sup> où nous avions découvert les ouvrages du grand critique de jazz Hugues Panassié (1912-1974) et à notre écoute effrénée de disques, nous commençons à nous constituer un fond de connaissances approfondies dont nous nous préva-

lions non sans une certaine fierté.

Puis le désir de constituer un orchestre de jazz nous saisit littéralement : le plus facile fut de nous trouver un nom d'orchestre : nous l'appelâmes Original Tiger Band, à partir du nom du premier orchestre de jazz enregistré sur disque en 1917 à la Nouvelle Orléans : l'Original Dixieland Jazz Band et à partir de la plus célèbre de leurs compositions : Tiger Rag. Nous nous sommes alors partagés les instruments : André Dufour, la trompette, Jacques Laredo, la clarinette, Dédé Bensimon le piano et moi la batterie. C'était la partie la plus facile de l'opération.

Le plus drôle était que, hormis le piano familial des Bensimon, aucun de nous ne possédait jusqu'à l'ombre de ces instruments et n'en avait a fortiori jamais joué. De plus, nous étions strictement analphabètes en matière de solfège et d'harmonie. Nous ignorions tout de l'existence des différentes tonalités et des structures musicales, si bien que, lorsqu'un musicien de jazz improvisait, nous pensions que la durée de son solo était chronométrée ! Il nous fallait donc compter sur l'acuité de notre oreille musicale. Fort heureusement, nous n'en manquions pas.

Ainsi, pendant quelques temps, l'existence de l'Original Tiger Band fut purement virtuelle ; mais il nous en fallait bien plus pour nous décourager et les premiers instruments bien

réels commencèrent à faire leur apparition : Jacques Laredo se fit offrir sa clarinette par ses oncles, André Dufour eut sa trompette, Dédé Bensimon avait à sa disposition le piano de ses sœurs ; quant à moi, il n'était pas même pensable d'évoquer en famille la question de la batterie ! J'étais donc un batteur sans batterie. Ce n'était pas trop grave car personne ne sortait encore un son présentable de son instrument.

Nous fûmes aidés par le curé de l'Eglise espagnole, de la cité portugaise, qui nous proposa, pour nos répétitions, la scène de la petite salle de spectacle attenante où il y avait un piano et une batterie complète... Et dans l'ignorance totale des règles élémentaires de la musique, nous fîmes des progrès. Nous nous constituâmes un premier répertoire de trois ou quatre standards – c'est le terme en jazz pour désigner les morceaux les plus connus : Saint James infirmary, Royal Garden blues, Jelly Roll et l'inévitable When the saints go marchin' In. Pour notre première prestation, nous jouâmes au bal du collège de Mazagan qui était l'un des grands événements de l'année. Le public nous écouta avec beaucoup de bienveillance et nous eûmes les honneurs des quotidiens *Le Petit Marocain* et de la *Vigie Marocaine*. Pendant deux années, nous fûmes l'orchestre attitré du bal annuel du collège et nous écumions quelques kermesses et surprise-parties.

Deux rencontres devaient

alors marquer pour notre orchestre un véritable tournant : celle en 1959 avec Paul-Louis Duhamel, un élève du lycée Lyautey de Casablanca, un clarinetiste exceptionnel qui joua avec nous au bal du collège et que nous avons accompagné lors de fêtes du lycée Lyautey. Il était extraordinairement doué et son oreille était absolument infaillible. Il avait acquis une technique de virtuose en à peine un an de pratique. Avec lui, nous pûmes enrichir notre répertoire avec des morceaux emblématiques comme High Society ou Weary Blues et donner à l'orchestre l'authentique couleur musicale qui fait le style New Orléans. Avec P.L. Duhamel nous eûmes deux grands moments dans cette année 1960 : d'abord notre participation à un grand concert donné au théâtre d'El Jadida au profit des victimes du tremblement de terre d'Agadir. Après une première partie consacrée à la formation de musique andalouse, nous jouâmes pendant toute la deuxième partie devant un immense public enthousiaste et qui certainement entendait de la musique de Jazz pour la première fois.

Le deuxième moment fut tout autant mémorable et nous le dûmes à Paul Esparre, le producteur et le présentateur de l'émission «Jazz à la carte» diffusée le samedi sur Radio Maroc. Nous lui avons écrit, Jacques Laredo et moi, pour le féliciter pour son émission que nous écoutions religieusement chaque



semaine. Nous avons ajouté que nous avons formé depuis quelque temps un orchestre de jazz Nouvelle Orléans à El Jadida. Par télégramme, il nous invita dans les studios de Radio Maroc à Rabat pour y enregistrer une émission entière. La date de l'enregistrement coïncidait avec les examens oraux de la deuxième partie du baccalauréat : qu'à cela tienne, Jacques Laredo, André Dufour, Paul-Louis Duhamel, le guitariste Gilbert Lerner et moi nous nous étions arrangés pour passer les premiers devant les examinateurs et ensuite filer en taxi à Rabat. J'ajoute que c'est grâce à la générosité de M. Abdellatif Hajji, enseignant et conseiller culturel de la municipalité de notre ville, que nous pûmes financer nos déplacements.

Nous jouâmes entre autres deux grands classiques, *High Society* avec le fameux solo qui est la signature de tout clarinetiste aguerri et en quelque sorte son passeport et un autre thème tout aussi célèbre, *I've Found a New Baby*, que nous faisions précéder d'un dialogue clarinette-batterie. La semaine suivante, l'émission passait sur les ondes et à El Jadida beaucoup de monde était à l'écoute. Nous n'étions pas peu fiers. Nos parents non plus.

Au cours de l'été 1960, l'oncle de Jacques Larédo qui avait un studio à Casablanca nous offrit de nous enre-

gistrer et de graver un microsillon. Nous nous retrouvâmes les mêmes cinq, avec le même programme. Jacques Laredo, grand gardien des archives, conserva longtemps le vinyl mais malheureusement la moisissure l'a rendu inaudible. Il en reste une copie sur cassette qui est à peine plus audible.

L'autre rencontre, au cours de cette même année 1960, fut celle d'un capitaine en garnison à El Jadida où l'armée française avait conservé une caserne sur le Plateau (camp Réquiston). Il était littéralement «fondu» de Jazz et il connaissait personnellement Hugues Panassié, ce qui n'était pas rien. Mais il détenait un savoir que nous n'avions pas : l'existence de grilles harmoniques, c'est-à-dire le nombre de mesures et l'ensemble des accords sur lesquels sont bâtis les morceaux de jazz. Nous comprîmes alors que les solistes de jazz ne calculaient pas la durée de leur improvisation avec un chronomètre mais en nombre de mesures dont était constitué le morceau. Un solo ne durerait pas une, deux ou trois minutes mais 12, 16 ou 32 mesures. Nous avions enfin le sésame ! Cela me permit d'ajouter à ma panoplie de batteur sans batterie la pratique de la guitare puis celle du piano : grâce aux grilles harmoniques, je pouvais à présent jouer les accompagne-

ments et échapper à cette boutade de musiciens qui parlent d'un orchestre composé de quatre musiciens et d'un batteur !

Au cours des deux années suivantes, l'orchestre changea de configuration : nous perdîmes Jacques Larédo et Paul-Louis Duhamel, André Dufour restait à la trompette, je me mis au piano et un nouveau batteur prit ma place : Abdellah Bencherki, formidable rythmicien, chanteur plein de swing et merveilleux ami, trop tôt disparu lui aussi.

La direction de l'hôtel Marhaba nous demanda d'assurer des dimanches après-midi dansants. En décembre 1962, un autre capitaine, de l'armée marocaine, cette fois-ci, originaire d'ailleurs d'El Jadida, nous demanda de jouer pour un bal de fin d'année que donnait l'armée à Agadir. L'offre était assortie d'un séjour d'une semaine tous frais payés.

L'année 1962 fut celle des séparations et de la fin de l'Original Tiger Band. La majorité d'entre nous partit en France pour les études et ce fut pour beaucoup la cessation des activités musicales, c'est hélas le destin de beaucoup d'orchestres de lycéens et d'étudiants. Dèdè Bensimon, qui vient de décéder, a eu une carrière de chirurgien-dentiste en Nouvelle Calédonie. Mais, pour ceux qui restent, Jacques Laredo, Paul Duhamel et moi-même, l'attachement à la mu-

sique du jazz demeure encore aujourd'hui intact et sans doute plus approfondi. Nous nous retrouvons encore avec Jacques Larédo pour des séances d'écoute et avec Paul qui jouait du sax ténor, toujours aussi virtuose. A 60 ans passés, je me suis remis à la musique et je joue aujourd'hui dans un orchestre de jazz Nouvelle Orléans qui s'appelle le *Early Jazz Wanderers*, en quelque sorte «les Baladins du premier jazz». J'y tiens le cornet aux côtés d'un clarinetiste, Jean-Claude Vialar, d'un saxo ténor, Denis Miorin, tous deux remarquables, d'un banjoïste, Yves Swartenbroeks et de Michel Marcheteau qui a joué avec Claude Luter et qui est un des meilleurs tubistes français.

L'Original Tiger Band, jeune orchestre maroco-européen, a eu une vie certes éphémère, mais son histoire est toujours restée ancrée dans les mémoires et les cœurs.



Par Mustapha JMAHRI

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DRAA-  
TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA

COMMUNE D'ES-SIFA  
SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES

**AVIS D'ORGANISATION  
DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le Président de la Commune d'Es sifa, avise qu'ils seront organisés des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 conformément au décret n° 2.04.403 du 29 Choual 1426 (02 Décembre 2005) pour l'accès au poste de :

**-Rédacteur 2<sup>ème</sup> Grade, Echelle 10, ouvert aux fonctionnaires exerçant leurs fonctions en qualité de Rédacteur 3<sup>ème</sup> Grade, Echelle 9 et ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans le poste d'origine à la date des examens ;**

**-Adjoint Administratif 1<sup>er</sup> Grade, Echelle 8, ouvert aux fonctionnaires exerçant leurs fonctions en qualité d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> Grade, Echelle 7 et ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans le poste d'origine à la date des examens ;**

Les examens susmentionnés seront organisés au siège de la Commune d'Es-sifa, selon le calendrier ci-dessous :

Grade	Dates & heures d'organisation des examens	
	Date	Heure
• Rédacteur 2 <sup>ème</sup> Grade	16 juillet 2021	09 heures
• Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> Grade	29 juillet 2021	

**1- Le Concours portera sur :**

**A - Examen écrit :**

Matières	Grade	Durée	Coeff
1-Rédaction d'un sujet ou d'une note ou d'un rapport ou d'une lettre administrative.	Rédacteur 2 <sup>ème</sup> Grade	3h	3
2-Rédaction d'un sujet relatif à l'organisation et aux fonctions de l'administration concernée.	Adjoint Administratif 1 <sup>er</sup> Grade	3h	3

**B - Examen oral pour les candidats admis à l'écrit:**

Matières	Durée	Coeff
-Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les tâches afférentes au cadre dont il est examiné.	De 15 à 30mn	2

**2- Dépôt des dossiers :**

Les demandes de candidatures doivent être déposés aux services de cette commune directement ou par poste avant le :

- 13 juillet 2021 pour la candidature au poste de Rédacteur 2<sup>ème</sup> Grade.
  - 26 juillet 2021 pour la candidature au poste d'Adjoint Administratif 1<sup>er</sup> Grade.
- Toute demande arrivée hors délai sera éliminée.

N°5900/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Marakech-Safi  
Province Safi  
Cercle Abda  
Caïdat El Ameer  
Commune Bouguedra

**AVIS  
D'Examens d'Aptitude Professionnelle  
au titre de l'année 2021  
au profit des fonctionnaires  
de la Commune Bouguedra**

Le Président de la Commune BOUGUEDRA porte à la connaissance des fonctionnaires de la Commune BOUGUEDRA que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'Année 2021 seront organisés suivant l'agenda ci-dessous.

Ancien grade	Nouveau grade	Conditions de participation aux examens	Nombre de postes	Date et lieu d'examen	Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature
Adjoint Administratif de 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> grade	Avoir 6 ans d'ancienneté en qualité d'Adjoint Administratif de 3 <sup>ème</sup> grade au 24 juillet 2021	1	24 juillet 2021 Au siège de la Commune	14 juillet 2021
Adjoint Technique de 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint Technique de 2 <sup>ème</sup> grade	Avoir 6 ans d'ancienneté en qualité d'Adjoint Technique de 3 <sup>ème</sup> grade au 24 juillet 2021	2	24 juillet 2021 Au siège de la Commune	14 juillet 2021
Technicien de 3 <sup>ème</sup> grade	Technicien de 2 <sup>ème</sup> grade	Avoir 6 ans d'ancienneté en qualité de technicien de 3 <sup>ème</sup> grade Au 24 juillet 2021	1	24 juillet 2021 Au siège de la Commune	14 juillet 2021

Les fonctionnaires concernés devront présenter leurs dossiers de candidature dans les délais susmentionnés.

N°5901/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUSOUFIA  
CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/AOO/CPY/2021**

Le **Mardi 27 juillet 2021 à 11Heures00 Minutes**, Il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia - Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**Objet : Travaux de construction de murs de clôture des établissements scolaires à la province de Youssoufia**

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des affaires financières et des marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le cautionnement provisoire est fixé à **quinze Mille Dirhams (15 000,00 Dhs)**.

\* L'estimation du **Coût des prestations** établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à **cinq cent quarante-six mille dhs 00 Cts TTC (546 000,00Dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit déposés, contre récépissé, dans le Bureau du Service des affaires financières et des Marchés relevant du Conseil Provincial de Youssoufia,
- Soit remis, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics

-Les Pièces justificatives à fournir

Les concurrents doivent fournir les pièces prévues par l'Article 10 du Règlement de consultation

**Pour les Concurrents installés au Maroc :**

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de Qualification et de classification délivrés par le Ministre de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau dans les domaines suivants (Secteur / Qualification / Classe) :

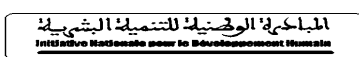
SECTEUR DEMANDE	QUALIFICATION DEMANDEE	CLASSE MINIMALE DEMANDEE
A	A2	5

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5902/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
S.G.D.A.S.



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25/INDH/2021**

Le **12/08/2021**, il sera procédé, dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat, sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la fourniture de kits scolaires au titre de la rentrée scolaire 2021-2022 dans le cadre de l'Initiative Royale "Un Million de cartables" au profit des élèves du primaire et du secondaire collégial relevant des différentes communes de la Province de Settat (marché allié).

LOT N° :	OBJET DU LOT	cautionnement provisoire	Estimation des coûts des prestations T.T.C	Heure d'ouverture des plis
LOT N° 1 :	Fourniture de kits scolaires au profit des élèves du primaire relevant des communes relevant du PACHALIK DE SETTAT ET DES CERCELS DE SETTAT CHAMALIA ET JANOUBIA - PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.590.865,13 DH DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-CINQ DIRHAMS 13 CTS	10 HEURES
LOT N° 2 :	Fourniture de kits scolaires au profit des élèves du primaire relevant des communes relevant des PACHALIKS DE BEN AHMED, LOULAD ET OD MRAH ET DES CERCELS DE BEN AHMED CHAMALIA ET JANOUBIA - PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.456.737,35 DH DEUX MILLIONS QUATRE CENT CINQUANTE-SIX MILLE SEPT CENT TRENTE-SEPT DIRHAMS 35 CTS	11 HEURE S
LOT N° 3 :	Fourniture des kits scolaires au profit des élèves du primaire relevant des communes relevant du PACHALIK ET DU CERCLE D'EL BOROUJ (1) et des élèves du secondaire collégial relevant des communes relevant des CERCELS DE SETTAT CHAMALIA ET JANOUBIA, BEN AHMED CHAMALIA ET JANOUBIA ET EL BOROUJ (2)- PROVINCE DE SETTAT.	50.000,00 CINQUANTE MILLE DIRHAMS	2.959.916,30 DH DEUX MILLIONS NEUF CENT CINQUANTE-NEUF MILLE NEUF CENT SEIZE DIRHAMS 30 CTS	12 HEURES

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, leurs plis, au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, ville de Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux de la Division de l'Action Sociale de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat avant le **11/08/2021 à 11 heures**(Heure limite pour le dépôt des échantillons).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°5903/PA



ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

**AVIS DE REPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES N° 20/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 20/2021/KH relatif à la « Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tiddas sur 4,20 km dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 27/07/2021 à 11h00 au lieu du 01/07/2021 à 10h00.

N°5905/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
Direction Provinciale d'ASSA ZAG

**Avis Rectificatif**

Conformément Aux Dispositions De L'article 19 Du Décret N°2-12-349 Relatif Aux Marchés Publics, La Directrice Provincial Du Ministère De L'éducation Nationale Et De La Formation Professionnelle De L'enseignement Supérieur Et De La Recherche Scientifique D'ASSA ZAG, Porte A La Connaissance Du Public, Que Des Rectifications Sont Introduites Sur Les Avis Publiés Dans :

- ❖ RISSALAT AL OMMA Du 21 juin 2021 N° : 11856 page 08, Et
- ❖ LIBERATION Du 21 juin 2021 N° : 9348 page 14,

Sont pour l'annonce au journal RISSALAT AL OMMA arabe :

AOO	Ancien Qualification et Classification demandée :	Nouveau Qualification et Classification demandée :
10/2021/INV.DP.ASSA.ZAG	Secteur A Qualifications demandées [A5] Minimum Classe 5	التجهيز / قطاع البناء A/ أشغال ترميم وتأهيل المباني 5 / الدرجة الدنيا المطلوبة
11/2021/INV.DP.ASSA.ZAG	Secteur A Qualifications demandées [A2] Minimum Classe 3	التجهيز / قطاع البناء A/ البناء العادي بالخرسانة / المسلحة أو بالحجارة / 3 الدرجة الدنيا المطلوبة

**REMARQUE : LES AUTRES DONNEES RESTENT LES MEMES.**

N°5906/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°45/2021/BR**

Le 28/07/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **La Construction de routes dans la commune MRIJA relevant de la Province de JERADA.**

- La route non classée reliant la RP6048 et la localité EL WASAA (SAHB RIH) sur 2 Km ;
- La route non classée reliant la RP6048 et l'école et mosquée SAHB RIH sur 0.5Km.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

La caution provisoire : **70.000,00 DHS (Soixante-dix mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4.554.666,00 DHS (Quatre millions cinq cent cinquante-quatre mille six cent soixante-six dirhams).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**

Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	3	B1/ B3/B5

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5908/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
09/2021/BG**

Le 27 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

**Travaux de construction d'un bâtiment d'archives au siège de la Province de Khénifra**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le prix d'acquisition des plans est fixé à **Cinquante dirhams (50,00 dhs).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Soixante mille dirhams (60.000,00 dhs).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions trois cent trente trois mille quatre cent huit dirhams et quarante centimes TTC (2.333.408,40 Dhs TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

- Pour les concurrents installés au Maroc

➤ Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe minimale et les qualifications suivantes :

Secteur	Classe	qualification
A (Construction)	4	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre et A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

-Pour les concurrents non installés au Maroc

➤ Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5909/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

**AVIS DE REPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES N° 20/2021/KH**

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° 20/2021/KH relatif à la « Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la déviation de la RP 7301 au niveau de la section submergée par la retenue du barrage Tiddas sur 4,20 km dans la Province de Khémisset » que la date d'ouverture des plis est reportée pour le 27/07/2021 à 11h00 au lieu du 01/07/2021 à 10h00.

N°5905/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Khémisset

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**

Le 27/07/2021 à 10h, il sera procédé au siège de la direction provinciale de MY YACOUB relevant de l'AREF de la région Fès - Meknès, (Avenue tarik ibn ziad - Ain hadous ), à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel D'offres	Objet	Caution provisoire en DHS	Estimation des coûts des prestations en DHS TTC	OBSERVATION
08/2021/DPMY	<b>Achat de fournitures d'enseignement destinées aux établissements scolaires et classes du préscolaire relevant de la direction provinciale à Moulay Yacoub, en lot unique</b>	Dix Huit mille (18000,00) Dirhams.	752 789,36 DH	Marchés destinés aux PME+ UC+ Coopérative + Auto-Entrepreneur

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la direction provinciale Moulay Yacoub;
- soit les déposer contre récépissé, au bureau d'ordre de la direction provinciale Moulay Yacoub ;
- soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.

N°5907/PA

LA MAISON  
DU PEINTRE ET DE L'ARTISAN MAROCAIN

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L AU  
Dénomination : LA MAISON DU PEINTRE ET DE L'ARTISAN MAROCAIN  
Siège social: 13 LOTISSEMENT NICE MOHAMMEDIA  
Objet : Commerce de détail d'autre équipements du foyer en magasin spécialisé  
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK 1000 Parts  
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr EL HACHOUMI ABDERRAZAK comme gérant unique  
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Mohammédia.

N° 5926/PA

## EMA BUSINESSSES

Aux termes d'un acte les associés ont établi les Statuts d'une S.A.R.L AU  
Dénomination : EMA BUSINESSSES  
Siège social: 5 BD ABDEELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N° 5 CASABLANCA  
Objet : IMPORTATEUR VENDANT EN DEMI-GROS  
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
Mr RABHI ABDELHAMID 1000 Parts  
La gérance : la société sera administrée par un gérant unique, Mr RABHI ABDELHAMID comme gérant unique  
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 505405

N° 5927/PA

## SOLAR SHOP

Au terme d'un acte 05/05/2021 les associés de la société SOLAR SHOP SARL dont le siège social RES ENNOUR RUE 12 N° 71 BIS ALQODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA a décidé ce que suit.  
Cession des parts Cinquante (50) parts de MR RADOUANE KHALID au profit de MR MOUHADDIR SAID, Et Cinquante (50) parts de MR RADOUANE KHALID au profit de MR EL HAJJI FOUAD, Et Cinquante (50) parts de MR RADOUANE KHALID au profit de MR ET-TAIR MOHSSIN, Et Cinquante (50) parts de MR RADOUANE KHALID au profit de MR TAOUFIK ABDELHEDI  
Cogérant Mr TAOUFIK ABDELHEDI et devenu comme associé.  
Capital : 100.000 DH, Divisé en 1000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
Mr MOUHADDIR SAID : 250 Parts  
Mr ET-TAIR MOHSSIN : 250 Parts  
Mr TAOUFIK ABDELHADI : 250 Parts  
Mr EL HAJJI FOUAD : 250 Parts  
La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr MOUHADDIR SAID comme Gérant et Mr ET-TAIR MOHSSIN comme cogérant.  
Le dépôt légal et effectué au

près du CRI de Casablanca. Sous le N° 394797

N° 5928/PA

SOCIETE NOUVELLE  
DE TRAVAUX  
HYDRAULIQUE  
« SNTH »

Au terme d'un acte 05/05/2021 les associés de la SOCIETE NOUVELLE DE TRAVAUX HYDRAULIQUE « SNTH » SARL AU dont le siège social LOT H IMM H2 N°1 RDC SALAMA ISKANE ALQODS BERNOUSSI CASABLANCA ont décidé ce que suit.  
Augmentation du capital de 1 650 000,00 DHS à 5 150 000,00 DHS.  
Capital : 5 150 000,00 DH, Divisé en 51 500 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
Mr SALAH INOUR 51 500 Parts  
La gérance : la société sera administrée par un gérant Mr SALAH INOUR comme Gérant Unique  
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 158535

N° 5929/PA

## LOTUSUN

Au terme d'un acte 05/05/2021 les associés de la société LOTUSUN SARL dont le siège social RES ENNOUR RUE 12 N° 71 BIS ALQODS SIDI BERNOUSSI CASABLANCA a décidé ce que suit.  
Cession des parts Deux Cent Cinquante (250) parts de Mr RADOUANE KHALID au profit de MR MOUHADDIR SAID, Et Deux Cent Cinquante (250) parts de Mr RADOUANE KHALID au profit de Mr EL HAJJI FOUAD, Et Deux Cent Cinquante (250) parts de Mr RADOUANE KHALID au profit de MR ET-TAIR MOHSSIN, Et Deux Cent Cinquante (250) parts de Mr RADOUANE KHALID au profit de Mr TAOUFIK ABDELHEDI.  
Capital : 500.000 DH, Divisé en 5000 parts de 100DH chacune, Se trouvent actuellement réparties comme suit :  
Mr MOUHADDIR SAID : 1250 Parts  
Mr ET-TAIR MOHSSIN : 1250 Parts  
Mr TAOUFIK ABDELHEDI : 1250 Parts  
Mr EL HAJJI FOUAD : 1250 Parts  
La gérance : la société sera administrée par un gérant et cogérant, Mr TAOUFIK ABDELHEDI comme gérant et du cogérant Mr ET-TAIR MOHSSIN  
Le dépôt légal et effectué auprès du CRI de Casablanca. Sous le N° 474929

N° 5930/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA

CONSEIL PROVINCIAL  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
11/2021/BP  
Le 26 Juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur

offres de prix concernant : Travaux d'alimentation en eau potable du Douar Bourhi à la CT Sidi Lamine - Province de Khénifra  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent dirhams TTC (299.400,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêt du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 5931/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION  
GUELMIM OUED-NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG  
AVIS d'appel d'offres n  
N°6/2021/INDH  
LOT UNIQUE  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 26 Juillet 2021 à 13heures, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilés comme suit:  
Acquisition de fourniture et manuels scolaires dans le cadre de l'opération un million cartables pour les établissements scolaires relevant de la province d'Assa Zag au titre de l'année scolaire 2021/2022.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 10 000,00dh (Dix mille dh)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 230 042,83 dh (deux cent Trente millequatre-cent-deuxdh)TTC  
Les dossiers d'appels d'of-

fres peuvent être retirés à la Division des budgets et marchés de cette Province. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétariat général de cette Province.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit par Soumission électronique au portail des marchés publics de l'Etat.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de la consultation.

N° 5932/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
BOUSKOURA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX  
COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT  
N°11/2021/CB/DTC  
Le 23/07/2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :  
OBJET : travaux d'aménagement des routes et des rues par la signalisation horizontale et équipements de réduction de vitesse sis à la commune de bouskoura province Nouaceur.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 930 000,00 DH (neuf cent trente mille dirhams toute taxe comprise).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé

de réception, au bureau du service des marchés la commune de bouskoura.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.

N° 5933/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
BOUSKOURA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES TRAVAUX  
COMMUNAUX

APPEL D'OFFRE OUVERT  
N°24/2021/CB/DTC  
Le, 23/07/2021 à 11 Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet ENTRETIEN COURANT DES ESPACES VERTS : JARDINS ET FORTS SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE NOUACEUR  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : communebouskoura2017@gmail.com

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80 000,00 DH (quatre-vingt mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 149 000,00 DH (un million cent quarante-neuf mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics. Une visite du lieu est prévue le 12/07/2021 à 11h00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultations.

N° 5934/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE NOUACEUR  
COMMUNE  
DE BOUSKOURA  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE

N° 03 BIS/2021/CB/DTC  
Le 26/07/2021 à 11h sera procédé, dans les bureaux du président de la commune de Bouskoura à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour Les travaux de construction d'un stade sportif sis à La Commune Bouskoura province Nouaceur. Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré service marche de la commune de bouskoura, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est 15 150 000,00dhs HT (quinze Millions cent cinquante mille dirhams) Hors Taxe  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du Règlement des Marchés publics.  
Les architectes peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de bouskoura.

- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit le dépôt par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation architecturale .

N° 5935/PA

## SPED OFFICE

## Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 02 Juin 2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :  
Dénomination : «SPED OFFICE»

Objet : Le négoce (Fournitures de bureaux et Mat electromenagers)  
Forme juridique : SARL  
Siège social : 10-Rue Liberté Mers sultan Casablanca.  
Capital social : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales  
Durée : 99 ans.

Gérance : est confiée pour une durée illimitée à Mr Allal Jeddour et Omar Jeddour.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 24/06/2021 sous le n 784072.

Pour extrait et mention  
La gérance

N° 5936/PA

ROYAME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHENIFRA  
COMMUNE DE KHENIFRA  
SERVICE D'ASSIETTE  
DE KHENIFRA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 04/2021  
CONCERNANT  
LA LOCATION  
DE 2 BOUTIQUES SISES  
A LA GARE ROUTIERE  
DE LA VILLE  
DE KHENIFRA

Le vendredi 23 juillet 2021 à 12 heures il sera procédé dans le bureau de Mr. Le Président de la commune de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la location de 2 boutiques sises a la gare routière de la ville de khénifra. La Cauton provisoire est de trois mille Dirhams(3.000.00 Dhs) L'estimation pour chaque boutique est de quatre cent dhs( 400.00 dhs) . Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service d'assiette communale de Khénifra  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les envoyer par courrier électronique.  
La participation à l'appel d'offres doit se faire conformément au cahier de charges notamment son article 4 qui précise les pièces qui constituent les dossiers administratifs

et financier.  
Le soumissionnaire ayant été retenu par la commission doit verser le montant forfaitaire de 5000.00 dhs fixé par le cahier de charges, et payer à l'avance un montant correspondant à 6 mois de location.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service d'assiette de recettes de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marches-publics.gov.ma  
N° 5939/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONAL  
TANGER-TETOUAN  
DÉLÉGATION DE CHEFCHAOUEN  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 01 /DMS/2021  
\* SEANCE PUBLIQUE \*  
Le Mardi 27/07/2021 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux des services des marchés de la délégation provinciale de la santé de chefchaouen à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes Architecturales et suivis des travaux relatif à la reconstruction du CSR2 TANAKOB et la réhabilitation et l'extension du CSR2 BAB BERRED province de chefchaouen .  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé de Chefchaouen il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés

publics (www.marches-publics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 4 200 000,00 (Quatre Millions Deux Cents Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des services des marchés de cette Délégation ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.  
N° 5940/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONAL  
TANGER-TETOUAN  
DÉLÉGATION DE CHEFCHAOUEN  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 02 /DMS/2021  
\* SEANCE PUBLIQUE \*  
Le Mardi 27 Juillet 2021 à 12 Heures 30 mn, il sera procédé, dans les bureaux des services des marchés de la délégation provinciale de la santé de chefchaouen

à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes architecturales et Suivi des travaux de réhabilitation et la reconstruction de huit logements de fonction à la province de chefchaouen  
• 2 logements de fonction à bab berred  
• 2 logements de fonction à Assifane  
• 2 logements de fonction à Ouauzggane  
• 2 logements de fonction à Tanakoub  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé de Chefchaouen il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marches-publics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 2 400 000,00 (deux Millions quatre Cents Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des services des marchés de cette Délégation ;

tion ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.  
N° 5941/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
DIRECTION REGIONAL  
TANGER-TETOUAN  
DÉLÉGATION DE CHEFCHAOUEN  
AVIS DE LA CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N° 03 /DMS/2021  
\* SEANCE PUBLIQUE \*  
Le Mercredi 28 Juillet 2021 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux des services des marchés de la délégation provinciale de la santé de chefchaouen à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes Architecturales et Suivis des travaux de reconstruction de 2 centres de santé (Kaa Asras et Malha) et 5 logements de fonction (3 à Bni Derkoul et 2 à Kaa Asras) province

de Chefchaouen .  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la Délégation provinciale de la santé de Chefchaouen il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marches-publics.gov.ma).  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 4 418 000,00 (Quatre Millions quatre Cents dix-huit Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.  
Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des services des marchés de cette Délégation ;  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation architecturale.  
N° 5942/PA

**MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE GUERCIF  
CERCLE DE GUERCIF  
CAIDAT D'ASSABBAB  
COMMUNE D' ASSABBAB  
\*\*\*\*\***

**AVIS D'EXAMEN D'APPTITUDE PROFESSIONNELLE**

\*\*\*\*\*

Le président de la commune d'Assabbab porte a la connaissance des fonctionnaires relevant de cette commune que des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021 pour l'avancement au grade rédacteur 2°grade échelle 10 et au grade d'adjoint administratif 1°grade échelle 8 et au grade d'adjoint technique 2°grade échelle 7 seront organisé selon le tableau suivant:

GRADE	NOMBRE DE POSTE	PRESCRIPTION	DERNIER DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS	DATE DE L'EXAMEN
rédacteur 2°grade échelle 10	01	six ans d'ancienneté dans le grade rédacteur 3°grade échelle 9 au 15/07/2021	23.07.2021	27.07.2021
Adjoint administratif 1°grade échelle 8	01	six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 2°grade échelle 7 au 15/07/2021	23.07.2021	27.07.2021
Adjoint technique 2°grade échelle 7	01	six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3°grade échelle 6 au 15/07/2021	23.07.2021	27.07.2021

Note : les demandes de candidature doivent être déposées au service du personnel au délai suscitée.

Toute demande hors délai sera annulée.

N°5937/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA  
PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE  
\*\*\*\*\*

**AVIS MODIFICATIF CONCERNANT L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N° 09-BG/2021**

Le WALI DE LA REGION SOUSS MASSA ET GOUVERNEUR DE LA PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE informe tous les concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N° 09-BG/2021 du Vendredi 02 Juillet 2021 à 10h00min relatif aux Travaux de câblage et aménagement du réseau informatique et électrique des bureaux d'Etat Civil- Préfecture d'Agadir Ida Outanane, des modifications suivantes :

**1. AVIS D'APPEL D'OFFRE :**

**Date d'ouverture des plis :**

La date d'ouverture des plis est reportée au mardi 13 Juillet 2021 à 10heures 00 min au lieu du vendredi 02 Juillet 2021 à 10heures 00min.

**Dépôt des prospectus**

Les Prospectus (art:8 13 14)doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le lundi 12 Juillet 2021 à 12heures 00min (date limite).

**2. REGLEMENT DE LA CONSULTATION :**

**Ajout d'article n°20 relatif au dépôt des Prospectus :**

Il est demandé de fournir les prospectus (art : 8 13 14) au plus tard le 12/07/2021 à 12h00min (date limite).

N°5938/PA

**Constitution « INFO DEPOT » SARL AU**

Aux termes d'un acte sous-seing privé établi et enregistré à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à SARLAUDont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « INFO DEPOT » SARL AU  
Objet : Achat, vente et commercialisation de tous produits et articles informatiques et électroniques ;  
La location de tous articles informatiques et électroniques ;  
Siège social : Le siège social est établi à 10 Rue Liberté Etg 3 N° 5 - Casablanca  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Le capital social s'élève à 100.000Dhs. Il est divisé en 1 000 parts sociales de 100 DH chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique, à savoir :

• Mr Zakaria LOTFI : 1 000 Parts  
Gérance de la société : la société sera gérée par Mr Zakaria LOTFI, et ce pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de Casablanca le 28/06/2021 sous le n°784384.  
**N° 5916/PA**

**« CONSTRU SARL »**

Par acte sous seing privé établi et enregistré à Casablanca en date du 15/04/2014, il a été convenu est arrêté une cession de parts sociales comme suit :

– Mr Mohammed TOUFANI, cédant, propriétaire de 100parts sociales dans la société à responsabilité limitée dénommée « CONSTRUSARL » au capital de 10.000DH, dont le siège social est à 36, Rue de Lille 2ème étage N°7, Belvédère – Casablanca, cède la totalité des parts sociales qu'il détenait (soit 100parts sociales) à :  
– Mr Abderrahim BENDAHAN, cessionnaire, qui accepte cette cession, en total 100parts sociales de 100DH chacune entièrement libérées appartenant au cédant. Il en a résulté les modifications statutaires suivantes :  
• Nouvelle répartition du capital : 100% des parts sociales appartiennent au cessionnaire.  
• Démission de Mr Mohammed TOUFANI de la gérance.  
• Le cessionnaire, Mr Abderrahim BENDAHAN est le nouveau gérant de la société.  
Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Casablanca

**N° 5917/PA**

**CONSTRUSARL**

I - Aux termes d'un acte sous-seing privé établis à Casablanca, Il a été établis la Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes  
D e n o m i n a t i o n «CONSTRUSARL»  
Objet : La société a pour objet :  
• Fabrication et commercialisation des matériaux de construction ;  
• Travaux de construction, assainissement ;

• Location d'engins et équipements pour travaux de construction  
Siège social : Le siège social est établi 36 Rue Lille et Bd Emile Zola N° 7 - Belvédère Casablanca  
Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans  
Capital social : Le capital social s'élève à 10.000 DH  
Gérance de la Société : La société sera gérée par Mr TOUFANI Mohammed.  
Le dépôt légal a été effectué par le Centre Régional d'Investissement de Casablanca.  
**N° 5918/PA**

**CONSTRUSARL**

Au terme du Procès-verbal de l'Assemblée générale extra-ordinaire du 12/02/2018 les associés de la société à Responsabilité Limitée «CONSTRUSARL» au capital de 10 000 Dirhams ayant son siège social à 36 Rue de Lille & Bd Emile Zola N°7 Belvédère-Casablanca, ont décidé ce qui suit :  
– Approbation de la cession de 100 parts sociales en faveur de Mr Alaeddine CHERKAOUI  
– Démission de Mr CHERKAOUI NajibAbdelhalim de la gérance ;  
– Nomination Mr CHERKAOUI Alaeddine en qualité de gérant  
– Désignation de Mr CHERKAOUI Alaeddine en qualité de signataire social ;  
– Modification statutaires.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca  
**N° 5919/PA**

Fiduciaire ZAHIR  
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique  
Au capital de 100 000,00 DHS

Siège social : Rue IBN AICHA Imm. Paris 3ème étage Bureau N° 11 Guéliz Marrakech.

Télé / Fax : 05 24 43 41 06  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 24/05/2021, il a été constituée une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

- 1) Dénomination : BEST ROME
- 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
- 3) Siège social : propriété dite « MANAR 3 » opération Manar 1 hay Charaf Iz-dihar 2 RDC fraction devise 3 et 3A comprenant un magasin et mezzanine Marrakech
- 4) Objet : Exploitant un milk bar / tenant fast-food-snack
- 5) Gérance : M. MAHMOUDI ABDELFTAHAH est désigné gérant unique de la dite société pour une durée illimitée.
- 6) Le dépôt légal a été effectué au centre Régional d'investissement de Marrakech le 17/06/2021 sous le N° M06\_21\_2352259 RC N° 116149.

**N° 5920/PA**

**CONSTITUTION**

I/- Aux termes d'un acte SSP du 03/05/2021 à Casablanca, il a été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée:  
Dénomination : «SERVICE MATERIELS BTP PRO» SARL.  
Objet : MARCHAND

**D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES POUR VOITURES AUTOMOBILES.**

MARCHAND DE BATTERIES MAINTENANCE DES ENGINES.  
Siège Social : CASABLANCA, 26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETAGE 1.

Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: MOHAMED AATIK : 50.000,00 DHS  
Mr:REDOUANE LOUGMI : 50.000,00 DHS  
Durée : 99 ans.

Gérance : Mr MOHAMED AATIK désigné comme gérant pour une durée illimitée.  
II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 506873.  
**N° 5921/PA**

**\* TRUST CALL \***

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique  
Au capital de 10 000,00 dirhams  
Siège Social : 196 Avenue Mers Sultan Sidi Belyout – Casablanca  
LIQUIDATION DE LA SOCIETE

• Suivant Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 avril 2021, il a été décidé ce qui suit :  
- Examen des opérations de liquidation ;  
- Examen du bilan de liquidation ;  
- Clôture et radiation.  
Le dépôt légal a été effectué

au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 25 juin 2021, sous le numéro 784341.  
**N° 5922/PA**

CABINET ALISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/05/2021, il a été établis les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " LACORMIA EXPRESS R.T " S.A.R.L.A.U  
Siège Social : RDC N°2 LOTISSEMENT RIAD ESSALAM N° 5 BOUZNKA .  
Associés :  
- Mr. RACHID TOURABI, apporteur en numéraire 100 000.00 Dhs soit 1000 Parts sociales.  
Objet : - CAFE RESTAURANT.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. RACHID TOURABI.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°363 RC N°6971..

**N° 5923/PA**

CABINET ALISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.  
«NORD TRANS»S.A.R.L.A.U  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

**D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL**

DE 100 000,00 DH  
SIEGE SOCIAL: N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.  
RC : 6649 IF: 48577917  
Au siège social : N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée D'association unique «NORD TRANS» SARLAU. A décide ce qui suit :

Transfert du siège social de la société ;  
L'associé unique décide le transfert du siège social du N°7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA au N° 23 RUE RISSANI CITE NBICHATE BOUZNKA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe de l'ère instance DE BENSLIMANE sous le n°361 RC N°6649 .  
**N° 5924/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Préfecture de Mohammédia  
Caidat des Zenata  
Commune d'Ech-Challalate  
Service des Ressources financières

Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/2021  
Le 26 juillet 2021 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Ech-Challalate, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : La vente des lots suivants :  
1er Lot : voitures mises en fourrière non retirées dans les délais impartis (09)  
2ème lot : Vélocipèdes et bicyclettes mis en fourrière non retirés dans les délais impartis (24)  
3ème lot : voitures appartenant à la commune hors service (02).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des ressources financières; il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10.000,00 dirhams (Dix mille dirhams).  
L'estimation des offres selon les lots est de :  
1er lot : 65.000,00 DH (Soixante cinq mille dirhams)  
2ème lot : 25.000,00 DH (Vingt cinq mille dirhams)  
3ème lot : 35.000,00 DH (Trente cinq mille dirhams)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des Ressources financières;  
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 3 et 4 du règlement de consultation.  
**N° 5925/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**18/DRPS/ANP/2021**

**AVIS DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **18/DRPS/ANP/2021** relatif à :

**ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU POUR LES PORTS DE LA DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 14/07/2021 à 11H00 au lieu du 30/06/2021 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax. 05 24 46 28 64

**N°5914/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI**  
**DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**05/DRPS/ANP/ESS/2021**

**AVIS DE REPORT N°1**

Il est à porter à la connaissance des soumissionnaires ayant et désirant retirer le dossier de l'appel d'offres N° **05/DRPS/ANP/ESS/2021** relatif à :

**TRAVAUX D'ELECTRIFICATION AU PORT D'ESSAOUIRA**

qu'une rectification est faite par rapport à l'avis initial comme suit :

\* La date d'ouverture des plis est reportée à la date du : 14/07/2021 à 11H00 au lieu du 30/06/2021 à 11H00

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI auprès de la Division Support- Bureau des Marchés- au Port de Safi - Tél. 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 03 - 06 20 69 42 29 - Fax. 05 24 46 28 64

**N°5915/PA**

Royaume du Maroc  
Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE DRÀA TAFILALET  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°58  
DRD/CE/SPD/1/2021  
Acquisition et Installation des équipements hydro et électromécaniques pour les centres : Tinghir, Ouarzazate et Zagora  
La présente consultation concerne les travaux d'Acquisition et Installation des équipements hydro et électromécaniques pour les centres : Tinghir, Ouarzazate et Zagora  
Le présent Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet qui a été publié sur le site web de la BERD, Passation des Marchés (www.ebrd.com) le 20/04/2021.  
L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau ci-après dénommé « le Maître de l'Ouvrage », a l'intention d'utiliser une partie du produit d'un prêt de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (la Banque) pour couvrir le coût des travaux d'Acquisition et Installation des équipements hydro et électromécaniques pour les centres : Tinghir, Ouarzazate et Zagora

zate et Zagora  
Les soumissions aux marchés qui doivent être financés au moyen du produit d'un prêt de la Banque sont ouvertes aux entreprises de tous les pays.  
Pour être admissible à l'attribution d'un marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères minimaux suivants :  
• Les soumissionnaires doivent avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins Trois Millions trois cent mille Dirhams Hors taxes (3 300 000,00 DH HT), qui correspondra au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des trois (03) années (2018-2019-2020).  
• L'expérience en tant qu'entrepreneur principal, dans le cadre d'au moins Deux (02) cas de travaux similaires de type et de nature au cours des dix (10) dernières années et qui comprennent : Acquisition et l'installation des équipements hydro et/ou électromécaniques. Le dossier d'appel d'offres ne peut être téléchargeable qu'à partir du portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>  
Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de Cinqante-trois mille Dirhams (53 000,00 MAD) ou son équivalent dan-

sunemonnaie convertible. Les offres doivent être remises au bureau des marchés, à l'adresse : resseci-dessous au plus tard le Mercredi 18 AOUT 2021 à 9H30 (heure locale), où il sera procédé à l'ouverture des plis en présence des représentants des soumissionnaires qui ont choisi d'y assister.  
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture le Mercredi 18 AOUT 2021 à 10H00 (heure locale) à l'adresse mentionnée ci-dessous.  
Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir un complément d'information, uniquement par envoi de courriers aux adresses suivantes :  
yramchoun@onec.ma ou selalamehassani@onec.ma  
L'adresse de réception des offres transmises par voie postale ou de remise directement au bureau d'ordre de l'Office est la suivante : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Eau (ONEE - Branche Eau) Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE - Branche Eau  
Adresse : 20, Rue Antsirabé BP 54.  
Meknes - MAROC  
Tél : + 212 (0) 5 35 52 05 08 / 05 35 52 21 58.  
Fax : +212 (0) 5 35 52 41 95  
N° 5913/PC

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Chefchaouen  
Secrétariat Général  
Division De l'Urbanisme Et Des Constructions  
Bureau de l'Environnement

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
محافظة إقليم شفشاون  
الكتابة العامة  
قسم التعمير والبناءات  
مكتب الجهة

Arrêté Gubernatorial n° : 209 du 15 JUIN 2021  
Portant ouverture de l'enquête publique relative au projet de mise en place d'une station d'épuration des eaux usées par système de lagunage et ouvrages annexes dans le territoire de la commune de Bni Bouzra caïdat de Bou-Ahmed, Province de Chefchaouen.  
Présentée Par le président de la commune d'Amtar.

Le Gouverneur de la Province de Chefchaouen :

Vu la loi n° 12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement promulguée par le dahir n°1-03-60 du 10 rabii I 1424 (12 mai 2003);  
Vu le Dahir n°1-16-113 du 6 kaada 1437 portant promulgation de la loi n°36-15 relative à l'eau;  
Vu le décret n° 2-04-564 du 5 kaada 1429 (4 novembre 2008) fixant les modalités d'organisation et de déroulement de l'enquête publique relative aux projets soumis aux études d'impact sur l'environnement ;  
Vu la circulaire conjointe n° D1998 (17 mars 2009) du Ministre de l'Intérieur et du Secrétaire d'état auprès du Ministre de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargé de l'eau et de l'environnement pour la mise en œuvre des décrets d'application de la loi n°12-03 relative aux études d'impact sur l'environnement ;  
Vu la demande présentée Par M. le président de la commune d'Amtar, concernant l'ouverture d'une enquête publique relative à l'installation d'une station d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes dans le territoire de la commune de Bni Bouzra caïdat de Bou-Ahmed, Province de Chefchaouen, reçue jointe au dossier le 10 juin 2021 par le biais de l'envoi de M. le directeur Régional du département de l'environnement Tanger-Tétouan-Al Hoceïma n° 336 du 03 juin 2021.

Arrête:

Article 1 :  
Une enquête publique est ouverte à compter du vendredi 2 juillet 2021 au mercredi 21 juillet 2021 à la commune de Bni Bouzra et à la commune d'Amtar concernant l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'installation d'une station d'épuration des eaux usées et ouvrages annexes dans le territoire de la commune de Bni Bouzra caïdat de Bou-Ahmed Province de Chefchaouen, selon les données suivantes :

Les coordonnées Lambert de la zone d'implantation du projet	Commune	Nature foncier	Abcisse	Ordonnée
	Bni Bouzra	Privé	X: 554094	Y : 514645
la zone d'impact du projet	Communes d'Amtar et de Bni Bouzra			

Article 2 :  
Les pièces de l'enquête publique jointes à cet arrêté ainsi que les registres d'enquête dont les pages sont numérotées, cachetées et paraphées en vue de consigner les observations et les suggestions de la population concernée seront déposés à la commune de Bni Bouzra Caïdat de Bou-Ahmed et à la commune d'Amtar, caïdat de Jebha, pendant vingt (20) jours qui est la durée de cette enquête.  
Quinze jours (15) au moins avant l'ouverture de l'enquête publique et durant vingt jours qui est la durée de celle-ci, le présent arrêté sera affiché aux sièges des communes de Bni Bouzra et d'Amtar.

Article 3 :  
La population concernée par l'enquête dans la limite de la zone d'impact du projet soumis à l'étude d'impact sur l'environnement est celle des communes de Bni Bouzra et d'Amtar.

Article 4 :  
La commission chargée de l'enquête publique est composée de MM :  
Caïd de Bou-Ahmed, représentant de l'autorité administrative locale (président);  
Président du conseil communal de Bni Bouzra (membre);  
Président du conseil communal d'Amtar (membre);  
Directeur régional de l'autorité gouvernementale chargée de l'environnement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (secrétariat de la commission);  
Directeur de l'agence du bassin hydraulique du Loukkos à Tétouan (membre);  
Délégué provincial de la santé (membre).  
Le président de la commission peut inviter à ses travaux, toute personne ou entité publique ou privée pouvant aider la commission dans sa tâche.

Article 5 :  
A l'expiration du délai de l'enquête publique, le président de la commission clôt les registres destinés à cet effet, les membres signent les registres, puis le président tiendra une réunion avec eux ;  
La commission établit son rapport qui synthétise les observations et propositions formulées par la population concernée au sujet du projet, dans un délai de huit jours à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le président de la commission locale transmet le rapport avec les registres au président de la commission régionale unifiée d'investissement.

Article 6 :  
Le pétitionnaire prendra à sa charge les frais de l'organisation et du déroulement de l'enquête publique notamment les frais de la publication de l'arrêté d'ouverture et de clôture de l'enquête publique dans deux journaux quotidiens au moins, dont un au moins en langue arabe, autorisés à recevoir les annonces légales.

Article 7 :  
L'exécution du présent arrêté est confiée au président de la commission locale chargée de l'enquête publique, dont le lieu d'implantation du projet relève de son ressort territorial.

Fait à Chefchaouen le : 04 Dhu al-Qi' 1442 (15 juin 2021).

Le Gouverneur  
Mohammed ALAMI OUAHDANE

Division De l'Urbanisme Et Des Constructions - Bureau de l'Environnement  
TEL : 05 39 98 63 10 / 05 39 98 62 41 / Poste : 2671 Fax : 05 39 98 66 91

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU LARACHE

**AVIS DE REPORT**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n°16DPETLE/lar 2021 relatif aux :

**(Plan de Campagne 2021)  
Fourniture des panneaux de signalisation verticale pour  
L'entretien du réseauroutier de la DPETLE de Larache  
(Province de Larache)**

À cause du retard de la publication de l'avis 16/2021, dont la date d'ouverture des plis, programmée le 13/07/2021 à 10H du matin, est reportée au 15/07/2021 à 10 H du matin.

**Le reste demeure sans changement.**

N°5910/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
محافظة إقليم شفشاون  
الكتابة العامة  
قسم التعمير والبناءات  
مكتب الجهة

DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN

**Avis modificatif**

Le Directeur Provincial de DP TANTAN relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guelmin Oued Noun porte à la connaissance du public que les Appels d'offres ouverts publiés dans les journaux: LIBERATION n° :9345 du : 17 Juin 2021 et RISSALAT AL OMMMA n° 11852 parus le 16 juin 2021 ont connu les modifications suivantes :  
1- Date Et Heures D'ouverture Des Plis  
2- Ajout : Caution Provisoire en lettre

N° AOO	OBJETS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	QUALIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURES D'OUVERTURE DES PLS
05/AO/INV/2020	Travaux d'aménagement et Aménagement de Deux (02) Terrains de Sport aux Ecoles Primaires : Al MOUAHIDINE et BIRNARANE relevant de la DP Tan-Tan/AREF GON	5 000.00 (Cinq Mille Dirhams)	Secteur A / Qualification A5 / Classe 05	359 880,00 Trois Cent Cinquante Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dhs , 00 Centimes	12/07/2021 à 11 H 00 Au lieu de : 08/07/2021 à 11 H 00

Le reste de l'avis ne contient aucune modification.

N°5911/PA

# Sport

## Cristiano Ronaldo Astre du Portugal au crépuscule ?



**L**étoile Cristiano Ronaldo a pâli: éliminée de l'Euro par la Belgique dimanche (1-0), la star portugaise a échoué dans sa mission de conserver le titre européen conquis en 2016 et de postuler à un sixième Ballon d'Or. Et à 36 ans, les années passent...

Sorti dès les huitièmes de finale, comme il y a trois ans au Mondial-2018 contre l'Uruguay (2-1), "CR7" n'a pas réussi le doublé européen dont il rêvait pour égaler l'Espagne, sacrée à l'Euro-2008 et l'Euro-2012.

La star de la Juventus Turin et ses coéquipiers n'ont pas fait honneur à leur statut de champions d'Europe en titre, alors qu'ils s'étaient extirpés tant

bien que mal d'un groupe F très relevé avec l'Allemagne, la France championne du monde et la Hongrie.

Malgré son doublé lors de la victoire inaugurale face aux Hongrois (3-0), son but contre l'Allemagne lors d'une défaite finalement sans conséquence (4-2), puis son doublé sur penalty face aux Bleus (2-2), Ronaldo a flanché au pire moment à l'heure des matches à élimination directe.

Précieux mais insuffisant pour qualifier son équipe pour les quarts et pour prolonger la mainmise portugaise sur le football européen, initiée à l'Euro-2016 et prolongée en 2019 avec un trophée en Ligue des nations.

Son coup franc puissant a été boxé

par Thibaut Courtois (25e) et ses tentatives n'ont pas fait mouche, dans un match où la défense belge a bien muselé l'attaque portugaise.

Face à cette mission collective non accomplie, Cristiano Ronaldo aurait pu se consoler avec les objectifs individuels.

Le quintuple Ballon d'Or est entré dans l'histoire en disputant au moins une rencontre dans cinq Euros différents puis en devenant le meilleur buteur de l'histoire de la compétition (14 buts) en dépassant les neuf buts du Français Michel Platini.

Il a aussi égalé au passage les 109 buts de l'Iranien Ali Daei, devenant le codétenteur du record du monde des

buts inscrits en sélection... sans parvenir à le doubler dimanche.

De même, avec 179 sélections, il n'a pas pu dépasser l'Espagnol Sergio Ramos (180) en tant que joueur européen le plus capé en équipe nationale.

Sans titre majeur avec la Juventus au terme d'une saison décevante, Cristiano Ronaldo achève sa campagne sans véritable argument pour prétendre à un nouveau Ballon d'Or.

Les conquêtes de la Coupe et de la Supercoupe d'Italie ainsi que du titre de meilleur buteur de Serie A avec 29 réalisations ne devraient pas suffire pour lui faire regoûter à un trophée qu'il n'a plus gagné depuis 2017.

Les principaux candidats euro-

péens, comme les Français N'Golo Kanté ou Kylian Mbappé ou le Belge Kevin De Bruyne, restent eux en lice pour remporter l'Euro.

Et, de l'autre côté de l'Atlantique, l'Argentin Lionel Messi et le Brésilien Neymar, peuvent marquer des points lors de la Copa America qui se déroule en ce moment au Brésil.

Du côté de Ronaldo, le rendez-vous avec le Portugal a été manqué et il lui faut désormais se tourner vers le Mondial-2022 au Qatar où, à bientôt 38 ans, il rêvera sans doute de retrouver la lumière... et de retarder le crépuscule.

### Résultat

Pays-Bas-Tchèque : 0-2  
Belgique-Portugal : 1-0

## Southgate et son tir au but raté

*Un compte vieux de 25 ans à régler avec l'Allemagne*



**M**ardi, 25 ans après son tir au but raté contre l'Allemagne qui avait privé l'Angleterre de finale lors de "son" Euro-1996, le sélectionneur anglais Gareth Southgate aura l'occasion de tourner la page sur cet épisode qui a marqué sa carrière.

C'était le 26 juin 1996. Une Allemagne vieillissante et une Angleterre au creux de la vague - elle n'était pas au Mondial-1994 -, mais galvanisée par son public, à Wembley, n'avaient pu se départager en 120 minutes (1-1).

Les cinq tireurs anglais étaient car-

rement identifiés après un sans-faute en quart de finale contre l'Espagne au tour précédent (0-0, 4-2 aux t.a.b.).

Les dix premières tentatives n'avaient laissé aucune chance à David Seaman et Andreas Köpke, donc il avait fallu improviser pour trouver un sixième tireur côté anglais.

Pour sa 9e sélection (il en comptera 57), Gareth Southgate, 25 ans à l'époque, n'avait pas tergiversé, contrairement à d'autres joueurs plus expérimentés, comme le capitaine Tony Adams.

"J'ai eu deux décennies pour y

penser. J'étais volontaire, vraiment. C'était le type de personnalité que j'avais, je pensais qu'il fallait se porter volontaire. C'est probablement plus courageux de ne pas le faire, quand on n'est pas confiant", avait raconté Southgate en 2018.

"Je lui redonnerais le ballon, même en sachant ce que je sais maintenant", a assuré récemment Adams, dans un podcast d'ITV Sport sur l'Euro-1996.

"Quand quelqu'un est comme lui et a le courage de se porter volontaire, il faut le laisser faire. Il a écrit sa propre histoire en faisant ça", a expliqué l'ancien défenseur d'Arsenal.

Malheureusement, Köpke a repoussé la frappe croisée du droit de Southgate, puis Andreas Möller a qualifié l'Allemagne, plongé Wembley dans la détresse et Southgate dans une solitude que même l'accolade du Premier ministre de l'époque, John Major, n'a pas chassée.

"Je sentais très fortement que j'avais laissé tomber ceux qui avaient travaillé si dur à mes côtés. Quand je marchais dans la rue, des gens sortaient la tête par la fenêtre de leur voiture pour hurler des insultes et c'est dur à

encaisser", avait-il raconté dans un podcast sur la santé mentale en novembre dernier.

"Vous vous déplacez dans des stades et les supporters chantent contre vous, ce qui est un supplice, et même si je voulais me battre contre ça et montrer que je pouvais jouer malgré ça, à l'intérieur, évidemment que ça faisait mal, parce que jouer pour la sélection, c'est aussi représenter tous ces gens-là".

Southgate avait misé sur l'autodétermination, tournant une publicité pour une chaîne américaine de pizzeria où il dinait, avec un sac en papier sur la tête, en compagnie de Chris Waddle et Stuart Pearce, dont les tirs au but ratés avaient privé l'Angleterre de finale au Mondial-1990.

Paul Ince et David Batty au Mondial-1998, David Beckham et Darius Vassell à l'Euro-2004, Frank Lampard, Steven Gerrard et Jamie Carragher au Mondial-2006 ou les deux Ashley, Cole et Young à l'Euro-2012, la liste des tirs au but ratés par les Anglais en grande compétition est pourtant longue.

"Je me dis que le temps a passé et que les gens ne s'intéressent plus à ce

tir au but. Et puis, dans le hall d'un hôtel, une fille demande à son copain: "+C'est pas le type qui a raté le penalty, là?+. +Chuuut+, il lui répond. Mais c'est trop tard", avait encore raconté Southgate dans une autobiographie en 2003.

Son expérience, il l'a évidemment partagée avec ses joueurs, presque tous trop jeunes pour avoir assisté à la scène en direct, lorsqu'il a entamé un travail spécifique dans ce domaine à sa prise de fonction en 2016, pour ne jamais être pris au dépourvu, comme en 1996.

En parler "a beaucoup aidé les joueurs", a assuré Marcus Rashford. "Depuis, on a remporté quelques séances de tirs au but", contre la Colombie au Mondial-2018 ou la Suisse en Ligue des nations, a-t-il souligné.

Mais écarter l'Allemagne serait la cerise sur le gâteau.

"J'espère qu'on pourra faire ça pour lui, pour qu'il ait sa vengeance personnelle", a admis le milieu de terrain Declan Rice.

### Programme

#### Mardi

17h00 : Angleterre-Allemagne  
20h00 : Suède-Ukraine

# Le Raja s'offre Pyramids et la finale de la Coupe de la Confédération

Lassad Chabbi encense Anas Zniti



Le Raja est parvenu, dimanche, à se qualifier à la finale de la Coupe de la Confédération CAF aux dépens de la formation égyptienne de Pyramids. A l'instar de la demi-finale aller disputée il y a un peu plus d'une semaine au Caire, celle du retour s'est soldée également sur un nul blanc pour que les deux protagonistes recourent aux tirs au but, séance qui a tourné à l'avantage des Verts grâce à un super Anas Zniti qui a pu intercepter deux pénalités, tandis que deux autres n'ont pas été cadrés (5-4).

Ce fut une opposition des plus fermées où chaque partie campait dans ses bases de peur de se faire doubler. Résultat des courses : un match où les occasions se faisaient rares excepté le coup de tête de Ben Malongo repoussé par la transversale. Tout laissait croire donc que seuls les pénalités pour-

raient départager ces deux clubs qui s'étaient déjà affrontés lors de la phase de poules, avec une double victoire pour les Casablancais.

Au terme de cette rencontre, le coach du Raja, Lassad Chabbi, a tenu à louer la performance de ses poulains qui ont accompli leur mission. Ajoutant que ce qui l'a rendu heureux, c'est le fait que le Raja a pu disputer cette demi-finale continentale avec huit joueurs issus du club.

L'entraîneur tunisien n'a pas manqué de faire l'éloge au gardien de but Anas Zniti, rappelant que c'est lui qui l'avait éliminé alors qu'il était aux commandes de Monastir et ce soir, le même keeper le qualifie à la finale de la Coupe de la CAF programmée le 10 juillet prochain dans la capitale béninoise, Cotonou, contre le club algérien de la Jeunesse Sportive de Kabylie.

Ce dernier a balisé son chemin pour la finale après avoir surclassé en deux temps l'équipe camerounaise de Coton Sport, en déplacement par 2 à 1 et à domicile par 3 à 0.

Qui du Raja ou de la JSK succèdera à la Renaissance de Berkane ? En tout cas, c'est une finale qui promet avec des Verts qui auront à cœur de remporter ce trophée pour la troisième fois de leur histoire, au moment où les Ka-

byles avaient dominé ce concours trois années de suite : 2000, 2001 et 2002.

Pour ce qui est de la finale de la Ligue des champions, elle se jouera au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca le 27 juillet et opposera les Sud-Africains de Kaizer Chiefs aux Egyptiens d'Al Ahly, tombeurs respectivement du Wydad et de l'Espérance de Tunis.

Mohamed Bouarab

## Epreuve algérienne pour les U20

Le Onze national U20 défilera, aujourd'hui à partir de 15 heures, son homologue algérien pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe des nations.

L'EN avait survolé le premier tour avec trois victoires, qui plus est sur des scores fleuves : 6-1 face au Tadjikistan, 4-0 contre Djibouti et 5-0 devant les Emirats arabes unis.

Le Onze marocain participe à ce tournoi avec l'espoir de décrocher un troisième titre, après avoir été sacré champion des éditions 1989 en Irak et 2011 au Maroc.

# Bonne opération des FAR et du FUS

Ça se gâte pour le SCCM

Le FUS de Rabat a battu à domicile l'Olympic de Safi (OCS) par 2 buts à 1, di-

manche soir au Complexe Moulay El Hassan de Rabat, pour le compte du dernier match de la 23<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

El Mehdi El Bassil (9<sup>e</sup>) et Youssef Limouri (60<sup>e</sup> s.p) ont marqué pour les locaux. Hamza Khabba a été l'auteur de la seule réalisation (32<sup>e</sup> s.p) des visiteurs.

Cette victoire permet au FUS de rejoindre le Hassania d'Agadir à la 9<sup>e</sup> position (29 pts) à une longueur de son adversaire du jour, l'OCS (7<sup>e</sup>, 30 pts), ex aequo avec la Renaissance de Berkane.

Pour le compte de cette même journée, la Renaissance de Zemamma s'est imposée dimanche (1-0) face au Hassania d'Agadir, tandis que l'AS FAR a décroché la victoire (2-0) sur la pelouse du Chabab Mohammedia.

Les Militaires sont parvenus à ouvrir le score par le biais de Mohamed Fikri à la 28<sup>e</sup> minute avant que Hamza Moujahid n'enfonce le clou via un deuxième but à la 34<sup>e</sup> minute.

Suite à ce succès, l'AS FAR renforce sa position sur le podium avec

38 unités, derrière le leader, le Wydad (51 pts), et son dauphin, le Raja (48 pts).

Pour sa part, le SCCM occupe la 14<sup>e</sup> position (23 pts), ex aequo avec le Youssoufia de Berrechid, avec 3 points seulement d'avance sur la lanterne rouge, la Renaissance Zemamma (20 points).

Comme précité, la RCAZ ferme

la marche, alors que le HUSA rate l'occasion de se rapprocher du podium et stagne à la 9<sup>e</sup> place avec 29 points.

Il y a lieu de souligner que le bal de la 24<sup>e</sup> journée sera ouvert ce soir avec la programmation de deux rencontres, à savoir DHJ-MCO et MAS-RCOZ, prévues respectivement à 19h15 et 21h30.

### Résultats

#### Mardi 22 juin

RSB-WAC : 0-2

Jeu 24 juin

Raja-DHJ : 2-0

#### Samedi 26 juin

MAT-MAS : 0-0

MCO-IRT : 0-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

RCOZ-CAYB : 2-0

Classement										
		Pts	J	V	N	D	BP	BC	BT	BT
01	WAC	49	23	16	6	1	43	16	25	
02	RCA	48	23	14	6	3	37	18	19	
03	FAR	38	23	12	8	3	30	22	8	
04	IRT	32	23	9	5	9	24	27	-3	
05	MAT	31	23	8	13	4	28	24	4	
06	MCO	31	23	8	4	10	30	28	2	
07	RSB	30	23	8	5	9	22	26	-3	
08	OCS	30	23	8	6	9	24	31	-7	
09	HUSA	29	23	7	8	8	20	31	-1	
10	FUS	29	23	7	8	8	24	29	-3	
11	DHJ	28	23	8	7	7	29	23	6	
12	RCOZ	28	23	8	10	5	22	28	-7	
13	MAS	24	23	4	12	7	20	26	-6	
14	CAYB	23	23	4	11	8	14	23	-9	
15	SCCM	23	23	4	11	8	19	20	-1	
16	RCAZ	20	23	5	8	10	21	23	-12	

## Youssef Belqasmi Le Maroc est fier de porter la voix de l'Afrique au sein de l'ISF

Le Maroc est fier de porter la voix de l'Afrique au sein de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), a affirmé son vice-président Youssef Belqasmi. Dans une déclaration à la MAP en marge de la réunion du Comité exécutif et de celle de l'Assemblée générale de la fédération tenues, ce week-end à Bruxelles, M. Belqasmi, également président de la Fédération africaine du sport scolaire, a rappelé que le Maroc a été porté, en mars 2020 lors de l'Assemblée générale de l'ISF qui s'est tenue en Serbie, à la vice-présidence de la fédération et avait organisé en 2018 le championnat des jeux olympiques du sport scolaire (Gymnasiade), «ce qui a permis de donner une notoriété exceptionnelle à notre pays, d'ailleurs l'ensemble des membres de l'ISF avaient qualifié cette édition de Gymnasiade comme celle de tous les records en termes de nombre de participants, de disciplines sportives organisées et de performances réalisées». Le Maroc s'est classé 2<sup>e</sup> après l'Ukraine, a-t-il rappelé. Cette édition, a souligné M. Belqasmi, également secrétaire général du département de l'éducation nationale, «a donné un positionnement important au Maroc en tant que leader africain dans le domaine du sport scolaire».

Il a affirmé que la crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas empêché le Maroc de réaliser un certain nombre d'actions dans le domaine éducatif en assurant une continuité pédagogique également dans le domaine sportif, en s'appuyant sur les outils technologiques à travers la diffusion des cours et des activités sportives en ligne et à la télévision pour permettre aux élèves de pratiquer le sport chez eux en temps de confinement.

Le Maroc, a poursuivi M. Belqasmi, a également contribué à mettre en place une des valeurs internationales du sport scolaire en organisant le premier Sommet africain de l'éducation par le sport, «un événement exceptionnel qui a réuni l'ensemble des acteurs nationaux, régionaux et internationaux qui participent de près ou de loin à la promotion et au développement du sport comme moyen d'éducation, d'inclusion économique et sociale, d'égalité des chances et de développement durable».

Le Maroc a également organisé des activités liées à la motricité au niveau du préscolaire et des sessions de formation au profit des enseignants marocains et africains à distance en faveur de plus de 900 participants.

M. Belqasmi a relevé, dans ce contexte, que la réunion du Comité exécutif et celle de l'Assemblée générale de la Fédération internationale du sport scolaire ont été l'occasion de présenter le bilan du leadership africain du Royaume dans le domaine du sport scolaire.

Le rendez-vous de Bruxelles, a ajouté M. Belqasmi, a été aussi l'occasion de lancer un certain nombre d'activités liées à la reprogrammation de l'ensemble des événements qui ont été reportés ou suspendus en raison de la Covid-19, notamment la prochaine Gymnasiade.

## Le livre

Elle me confie ça une fin d'après-midi d'automne. Il a plu toute la journée et nous sommes rentrés trempés des cours. Je prends une douche rapide et elle s'attarde dans la salle de bains à sécher ses cheveux. Je constate, installé dans la salle de séjour, que même si je reste dans la pénombre au soir tombant, le crépuscule ne m'angoisse plus. J'allume deux lampes douces et m'installe dans le canapé. Sur la table basse devant moi, des biscuits et une théière fumante. Fiorella me rejoint, seulement vêtue de mon peignoir-éponge blanc et sans doute rien dessous. Elle a relevé ses cheveux, dégageant sa nuque mince et ses oreilles délicates. Elle s'assied à mes côtés, elle ramène ses longues jambes sous elle et me déclare donc sa fragilité. Elle se penche pour verser le thé, le peignoir s'entrouvre et dévoile un sein. Je m'en empare, découvre l'autre, fais durcir les pointes sous ma langue.

- Tu veux dire que quand j'agis ainsi je te fortifie, Fiorella?  
- Oui, gémit-elle.  
- Et quand je descends embrasser tes cuisses, j'œuvre en somme pour le bien de l'humanité?  
- C'est cela même, halète-t-elle.

- Et donc, si j'enlève cette jolie culotte rouge et m'enivre de tes parfums intimes, je te donne la force d'aider les gens ?

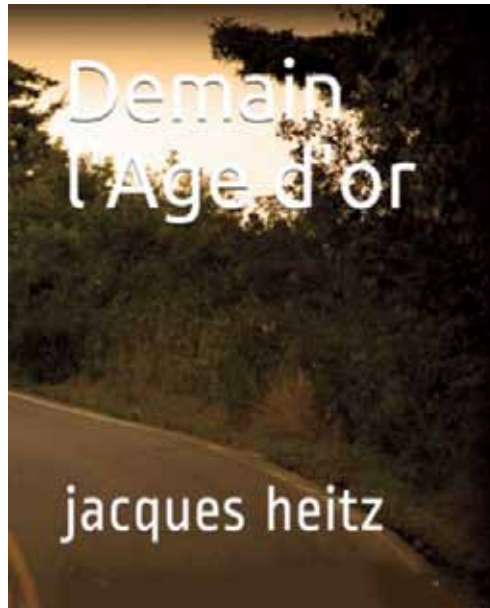
- Mmmh...  
- Et si je promène ici ma bouche et mets là mon doigt, l'état du monde va s'en trouver grandement amélioré ? Un râle seul me répond. Elle empoigne mon sexe. Décharges électriques. Nous entrons dans une zone de hautes vibrations. Autour de son corps, l'air s'est teinté d'une couleur orangée presque transparente. Ses yeux agrandis, sa bouche entrouverte et souriante, son sexe étroit mais souple qui m'accueille. L'amour se fait et ne se défait pas. Non, la jouissance accomplie, elle aime que je reste en elle. Sentir dans son ventre mon pénis qui mollit puis durcit à nouveau. Elle a roulé sur moi, le torrent de ses cheveux déferle sur mon visage.

- Ton regard est si lointain, Fiorella... De quelle étoile reviens-tu ?

- Je ne t'ai jamais quitté, Olivier.

- Nous ne sommes pas vite rassasiés. Veux-tu encore ?

- Je te veux, oui, cette fois, expérimentatif et brutal. L'amour de toutes les façons. Debout, assis, couché. Dessus, dessous, devant, derrière, de côté. Dans le lit, sur la



moquette, sur la table, sur le canapé. Dans la salle de bains ou dans la forêt. Elle ne se refuse pas comme Christina à des pratiques érotiques qui n'ont pas l'approbation du Vatican. Elle ne me dit jamais qu'elle n'a pas envie, qu'elle n'est pas disponible. J'ai connu très

tôt l'Age d'Or de l'amour. A Pâques, je sacrifie sans hésiter mes vacances à Bruges (et la joie qu'auraient eue mes parents à me voir) pour un séjour à Rome avec Fiorella. Nous visitons, nous nous promenons dans les parcs et les collines, allons à la villa d'Este et à

celle d'Hadrien, à Ostie et à Sperlonga. Pays pour nous de vacances, d'art et de beauté. Nous repérons dans le Lazio les endroits où un jour acheter une maison et nous installer, loin des pluies de la Belgique. Un tel amour, vécu au zénith dès le début, n'est-il pas fait pour durer toute la vie ?

Je promets à Odile de passer trois jours à Bruges au prochain week-end prolongé. Je promets à mes étudiants de leur remettre au plus tôt le corrigé de leurs devoirs. Je promets à mes doctorants de lire les revues et les articles en rapport avec leur sujet de thèse. Je promets à ma mère de passer plus souvent pour l'aider à se promener au moins dans le jardin de la maison de retraite. «La stimulate» selon le conseil des médecins. Mais j'ai l'impression que ma maman ne souhaite pas du tout être stimulée, elle souhaite qu'on la laisse tranquille.

Les livres à lire pour la préparation de mes cours s'empilent sur mon bureau. Seul chez moi, je travaille tard tous les soirs. Je mène ce que ma sœur appelle «une vie de fainéant bien payé». Heureusement, je sais bien me concentrer, même si mes facultés ne peuvent se comparer à celles, phénoménales, de Pétrus.

(A suivre)

## Recettes

### Salade de fruits de mer

#### Ingrédients

- 250g de crevettes roses
- 4 noix de Saint-Jacques (fraîches ou surgelées)
- 500g de moules
- 1 salade iceberg
- 250g de tomates cerise
- Bouquet de cerfeuil
- 1 citron vert
- 2 cuil. à soupe d'huile d'olive
- Sel
- Poivre

#### Étapes de préparation

1. Rincez les coquilles Saint-Jacques et épongez-les, après décongéla-

tion si elles sont surgelées. Faites-les revenir dans l'huile d'olive 2 à 3 min sur chaque face. Réservez-les.

2. Faites ouvrir les moules quelques minutes dans un faitout. Décoquillez-les.

3. Décortiquez les crevettes. Rincez la salade et émincez-la finement. Rincez les tomates et détaillez-les en deux.

4. Dans un saladier, mélangez délicatement les noix de Saint-Jacques, les crevettes, les moules, la salade et les tomates. Salez, poivrez. Arrosez avec le jus du citron vert. Réservez 1 h au réfrigérateur.

Parsemez de pluches de cerfeuil et servez sans attendre.



## L'agroécologie pas incompatible avec la souveraineté alimentaire

La généralisation en Europe des pratiques agroécologiques, permettant de réduire voire de supprimer l'usage de pesticides et engrais de synthèse permettrait de préserver la biodiversité, tout en améliorant la souveraineté alimentaire du continent, selon une étude du CNRS publiée vendredi.

Afin d'améliorer la cohabitation entre agriculture et environnement, le scénario envisagé repose sur trois leviers : un changement de régime alimentaire, avec une consommation moindre de produits animaux, l'application des principes de l'agroécologie, avec la généralisation de rotations de cultures longues et diversifiées et enfin, le rapprochement entre culture et élevage.

Cette étude met en cause la trop forte spécialisation des régions agricoles, notamment en France.

"En 1950, on avait encore une polyculture/élevage généralisée. L'animal servait de source d'alimentation (...) mais surtout c'était le moyen de fertiliser les terres arables principales" via ses déjections, rappelle Gilles Billen, biogéochimiste, directeur de recherche émérite au CNRS, et coordinateur de cette étude publiée dans la revue *One Earth*.

Conséquence d'une ultra-spécialisation, les terres d'élevage connaissent un surplus d'effluents qui provoque des pollutions aux nitrates, susceptibles de rendre l'eau impropre à la consommation. Dans les régions céréalières, le même souci se pose avec les engrais de synthèse.

L'étude propose notamment d'abandonner la doctrine dominante du "land sparing" (ou "économie de terre" pour l'agriculture, qui sépare les terres agricoles de celles tournées vers la protection de la biodiversité), au profit du "land sharing" : "On va créer des haies, avoir une agriculture beaucoup plus extensive qui permet d'accueillir à la fois des es-



pèces cultivées et des espèces sauvages, qui coexistent, et sont d'ailleurs auxiliaires les unes des autres", a expliqué M. Billen.

Il prône l'allongement des rotations de cultures, en alternant céréales et légumineuses, qui peuvent servir de fourrage aux animaux, et "ont l'avantage de fixer l'azote de l'air" dans la terre.

L'étude prône également de modifier le régime alimentaire pour réduire la part des produits animaux dans la diète moyenne, qui avait crû de 35% en 1960 à plus de 55% aujourd'hui, et qui selon M. Billen "peut parfaitement (re)descendre en-dessous de 30%". Cela permettrait de "réduire fortement l'élevage" et de limiter les importations d'aliment pour le bétail, notamment de soja OGM.

"On a démontré que ce type de leviers permet parfaitement de nourrir la population européenne à l'horizon 2050 avec deux fois moins de pollution aquatique et deux fois moins de gaz à effets de serre", dit M. Billen.